

l'est du québec sept-îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

La Fête du Canada, célébrée un peu partout

BAIE SAINT-PAUL

27 juin: kiosque du club des Lions, 20h30: spectacle folklorique.

1er juillet: sous-sol de l'église, rue St-Jean-Baptiste, 20h: spectacle de chants et de danse avec le Choeur d'hier et d'aujourd'hui.

BEAUCEVILLE

30 juin: Centre culturel, 20h: soirée canadienne.

1er juillet: journée: courses de tacots, tournoi de balle-molle, saut à la corde.

BEAUPORT

28 juin: aréna, 21h: Daniel Laliberté et ses Montagnards.

BLACK LAKE

27 au 29 juin: Carrefour Frontenac, Galeries de Thetford, Centre communautaire de Coleraine, 18h: danses folkloriques et soirée canadienne avec la troupe "Vla l'bon vent", et autres.

BONAVENTURE

29 juin: Bonaventure (village), 13h30: concert de fanfare avec l'Harmonie St-Jacques.

DONNACONA

28 juin: 20h: fête populaire.

FORESTVILLE

29 juin: salle paroissiale de Forestville, 14h à 22h: concours de recettes régionales.

HAUTERIVE

28 juin: Café-Jeunesse, 20h: soirée de danse et spectacles.

HAVRE-AUBERT

30 juin: baie de Plaisance et centre récréatif, journée: fête d'enfants et soirée canadienne.

ILE AUX COUDRES

25 juin: école Saint-Pierre, 20h30: chansons et danses de Charlevoix avec les Coudrois et avec Etienne Bouchard et son groupe.

LES ESCOUMINS

28 juin: Centre communautaire Montagnais, 19h: fête amérindienne montagnaise.



CANADA'S BIRTHDAY JULY 1st

Council for Canadian Unity
Citizens Committee of the National Capital Region
Canadian Folk Arts Council

1^{er} JUILLET, LA FÊTE DU CANADA

Conseil pour l'unité canadienne
Comité des citoyens, région de la capitale nationale
Conseil canadien des arts populaires

1er juillet: Centre communautaire Montagnais, 17h à 20h: découverte culinaire de la truite et de la morue apprêtées à l'indienne, danses indiennes.

L'ISLET-SUR-MER

26-27 juin: Camping rocher Panet, 20h à minuit: concert-chorale avec l'Egoïste au grand large.

L'ISLET-LE-GRAND

28 juin: terrain de l'Islet Express: fête populaire.

29 juin: terrain de l'Islet Express: fête populaire.

MATANE

28 juin: Festival de la crevette: théâtre des Iles ou école Victor-Côté, 11h: Pitou, marionnette géante rend visite à ses amis de la Gaspésie avec Mme Louise Pomminville; Festival de la crevette: Carrefour socio-culturel, après-midi: tournée en Gaspésie d'un artisan spécialisé dans le Tour de Bois, M. Normand Rondeau.

MONT-JOLI

27 juin: Le Grand Bazar, 14h: Pitou, marionnette géante rend visite à ses amis de la Gaspésie avec Mme Louise Pomminville. Carrefour des artisans,

après-midi: M. Normand Rondeau, artisan, spécialiste du Tour du Bois.

28 juin: aéroport régional, 14h: spectacles aériens.

29 juin: centenaire de Mont-Joli: stade du Centenaire, 23h: Solange Arseneault et Monique Thérien, folkloristes de Gaspésie.

30 juin: stade du centenaire, 20h: l'Ensemble folklorique Rigodon.

30 juin: Stade du centenaire, 20h: danses folkloriques et modernes. Soirée bavaroise.

1er juillet: Stade du centenaire, 20h: soirée de fermeture des fêtes du centenaire de Mont-Joli; par Richelieu, 24h: feux d'artifices.

MONTMAGNY

26 juin et 1er juillet: aréna, journées et soirées: troupes folkloriques locales.

MONT-ST-PIERRE

27 juin: Centre de loisirs, 20h: artisan et troupe Rigodon.

QUEBEC

27 juin: bateau Louis-Joliet, 14h à 16h, 20h à 23h: animation folklorique avec le groupe Tradison.

28 juin: base de Valcartier, 14h: Les 4

Chevaliers O'Keefe vs l'équipe de la Base.

29 juin: plaines d'Abraham au Manège, 20h30: concert sous les étoiles avec le 22e Régiment (remis au 30 juin si pluie).

30 juin: pavillon Pollack de l'université Laval, à 14h: animation folklorique avec la troupe La Parenté. Plaines d'Abraham, face au Musée, 19h: sauts en parachute des Sky Hawks.

1er juillet: basilique de Québec, 10h30: service religieux; hôtel de ville, 12h: levée du drapeau avec le 22e Régiment; survol de Québec, 12h: envolée de réactés et d'hélicoptères au-dessus de Québec; Château Frontenac, 15h: gîte de fête dans le grand hall; fleuve, 21h: parade aux flambeaux de yachts; hippodrome, 21h30: Amble du Canada.

RIMOUSKI

27 juin: Centre commercial: kiosques.

1er juillet: Colisée, soirée: Fête populaire. Forces armées.

RIVIERE-AUX-RENARDS

26 juin au 1er juillet: Festival des pêches. Artisanat, soirées populaires.

SAINTE-FOY

27 juin: Place de ville, 18h: spectacle folklorique.

SAINTE-LUCE-SUR-MER

28 juin: Village, 22h30: chant, avec le choeur "Les voix de la Vallée".

SAINT-THARCISIUS

27 au 29 juin: terrain de la Fabrique, sous-sol de l'église, soirée: musique folklorique et artisanat.

SAINT-VIANNEY

30 juin: centre sportif, 20h: danses folkloriques avec les Chats blancs, les

Matonais. Chants folkloriques avec Simon Lefèvre.

SAINT-EPHREM DE BEAUCE

28 juin: aréna ou extérieur, 20h: festival du Beauceron, musique et danse folkloriques.

SAINT-GEDEON

28 juin: plage Saint-Jude, 13h: folklore: animation et danses.

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

29 juin: palais des sports, 14h: animation folklorique avec la troupe Les Gais Lurons et la troupe Marielou.

SAINT-HILARION

27 juin: grande salle de l'Association des handicapés physiques du comté de Charlevoix, 20h: soirée folklorique avec Etienne Bouchard et son groupe.

en bref

Lévesque à Mont-Joli

MONT-JOLI — Le premier ministre, M. René Lévesque, participera lundi aux célébrations marquant le centenaire de Mont-Joli. Arrivé à 14h, le premier ministre sera reçu à l'hôtel de ville et il participera à l'inauguration de la nouvelle caserne, avant de visiter le parc industriel et de pique-niquer avec la population au parc Richelieu.

Réparations au débarcadère

BAIE-COMEAU — D'importants dommages causés au débarcadère de Baie-Comeau créent des inconvénients et des complications pour les usagers qui doivent emprunter le débarcadère de Godbout, situé à une distance de 54 kilomètres pour se rendre sur la rive sud. Le ministre provincial des Transports, M. Denis de Belleval, a souligné ce problème, hier, en réclamant du fédéral une intervention immédiate afin d'éviter que la région ne souffre de préjudices économiques au cours de la saison touristique qui débute.

Convention de travail

SAINTE-PERPETUE — La direction de l'usine des Industries de sciage Aurèle Lord Inc., de Sainte-Perpétue, dans le comté de Montmagny-L'Islet, et leurs 50 salariés ont signé une nouvelle convention collective. N'ayant plus de contrat de travail, à compter du 15

octobre 1979, cet employeur et l'Association des travailleurs des Industries Aurèle Lord Inc. ont



Cercle de presse

C'est le journaliste Gaétan Godbout, du Peuple-Courier de la Côte-du-Sud, qui a obtenu le prix Georges-Pelletier destiné au journaliste de l'année dans le secteur de la Côte-du-Sud de Québec. Le récipiendaire reçoit son prix des mains du nouveau président du Cercle de presse de la Côte-du-Sud, M. Réal Laberge, du journal LE SOLEIL. Les autres membres du bureau exécutif du cercle pour l'exercice 1980-81 sont Alain Thériault, du cégep de La Pocatière, vice-président et Mlle Mireille Tremblay, du Saint-Laurent Echo, de Rivière-du-Loup.

requis les services d'un conciliateur du ministère. M. Roland Martel, du Service de conciliation du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec, a aidé les parties à trouver un terrain d'entente sans recours à la grève ou au lock-out. Une entente de principe est survenue entre les parties, le 18 avril.

Transport en commun

THETFORD MINES — Espérant qu'elle pourra finalement obtenir des subventions municipales ou gouvernementales, la firme Auto-cars Thetford Inc. a décidé de maintenir son service de transport en commun dans les limites de la ville de Thetford pendant la saison estivale. C'est la troisième fois que la compagnie reporte sa décision. Le service actuellement offert se limite aux heures suivantes: entre 7h et 9h, et entre 13h et 17h. En septembre prochain, le service pourrait être prolongé jusqu'à l'école polyvalente, à toutes les heures.

Entente de principe

NEW RICHMOND — Les enseignants du Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec ont entériné le 29 mai dernier l'entente de principe intervenue à la table de négociation locale après deux semaines de conciliation et huit mois de négociation. L'entente a été signée le 10 juin dernier, et les textes ont été déposés au ministère du Travail vendredi le 20 juin.

Où aller dans nos régions...

ARTHABASKA

BERNARD LAIR, peintre, et L'ABSTRACTION LYRIQUE EN EUROPE. Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest. Du mar. au ven. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Sam. et dim. 13h30 à 17h. Lundi relâche. Jusqu'au 29 juin.

BEAUCE

MARIE-CLAIRE SEGUIN, La Jarnigoine, rang St-Etienne, Vallée-Jonction. Ven. et sam. à 21h. Adm.: \$5. Réservations: 253-5594.

BELLECHASSE

LES SATELLIPOPETTES A SAINT-RAPHAEL DE BELLECHASSE, tous les jeunes sont invités à venir rencontrer le capitaine Cosmos au centre communautaire de Saint-Raphaël de Bellechasse dans le cadre de la foire Rallie, samedi le 18 juin à 13h et à 16h. Le capitaine animera deux spectacles où les jeux et les chansons s'entremêleront.

CHARLEVOIX

PANORAMA 80 présenté par le Centre d'art de Baie-Saint-Paul du 21 juin au 2 septembre. En organisant cette exposition annuelle de tous les peintres de Charlevoix, le centre d'art a voulu établir dans leur contexte et leur chronologie les grandes sources du mouvement artistique de Charlevoix. Pour plus de renseignements s'adresser au Centre d'art de Charlevoix, 4 boul. Fafard, Baie-Saint-Paul, Cte Charlevoix. Tél.: (418) 435-3681.

LOTBINIERE

THEATRE DES CONFETTIS présentera un spectacle pour les jeunes samedi le 28 juin à 13h à l'aréna de Saint-Gilles de Lotbinière dans le cadre de leur Festival des foins. L'entrée est libre. Egalement EXPOSITIONS du cercle des fermières, galerie de photos de mariage, démonstration par des artisans, poterie-peinture-tissage-cuir-brocage-filage, à l'école Etienne-Chartier, ven. sam. et dim. Et finalement dim. à 20h. SOIREE REGIONALE d'amateurs à l'aréna. Adm.: \$2.50.

PORTNEUF

MARIE LABERGE, JEANNINE BOURRET, GARY VERGE, DOMINIQUE LAQUERRE, ANDRE PELLETIER, GILLES ST-LAURENT, eaux-fortes, huiles, aquarelles, galerie du vieux moulin Marcoux, 1 boul.

Notre-Dame, Pont-Rouge. Tous les jours de 13h à 20h30. Jusqu'au 1er septembre.

PRINCEVILLE

GABY SAINT-LAURENT, organisatrice-chanteuse au piano-bar du mer. au ven. de 21h30 à 02h et LES SILHOUETTES, musique populaire tous les samedis de 21h15 à 02h. Hôtel-manoir Princeville, 105 Saint-Jean-Baptiste, Princeville. Entrée libre. Réservations: (819) 364-5531.

SEPT-ILES

ANDRE GALLANT, exposition de photos sous le thème: "Improvisation-Paysages". Au Café du port à Sept-Îles. Jusqu'au 30 juin.

TADOUSSAC

LIETTE DUFOUR, aquarelles, lithographies, au Caveau de l'hôtel Tadoussac de 10h à 22h. Se termine dim.

GASPE

En plus de son exposition permanente sur l'histoire et les traditions populaires de la Gaspésie, le Musée régional de Gaspésie présente, du 26 juin au 3 août CHARLES BERNARD, photographe gaspésien. Regroupée sous le thème de "la pêche côtière dans la Gaspésie de 1950", cette exposition réunit une sélection d'oeuvres de l'un des plus importants photographes de la péninsule, Charles-Eugène Bernard, de Carleton.

MONT-SAINT-PIERRE

L'ensemble folklorique RIGODON, accompagné de la violoniste THERESE ROUX entreprend sa tournée estivale qui le mènera successivement à Mont-Saint-Pierre (27 juin), Bonaventure (28-29 juin), Mont-Joli (30 juin) et Sainte-Jeanne-d'Arc (1er juillet).

Les théâtres d'été

BEAUCE

LES FRANCAIS SONT DEBARQUES, une comédie bouffonne écrite et mise en scène par Jacques Bernard, jouée par 28 personnages. Ce soir, demain et dim. à Théâtre du GANOUÉ de Saint-Prospère, sur la route 24 entre Sainte-Rose et Saint-Prospère. Les représentations

auront lieu à 20h et les billets seront disponibles au guichet: \$3. Réservations: (418) 594-8944.

EST PARTIE COMME UN PETIT POULET, de Guy Mignault, Louison Danis et Pierre Collin, avec Jocelyne Goyette et Richard Niquette. Jeu ven. 20h30 et le sam. à 19h30. Adm.: \$6; groupe: \$5. Réservations: (819) 344-2402. Jusqu'au 20 août.

LE TEMPS D'UNE VIE, de Roland Lepage, par le Théâtre de la Méchitigan, du jeu. au dim. à compter de 20h30 à l'Externat de Sainte-Marie de Beauce. Adm.: \$3.75. Jusqu'au 6 juillet.

BAS-DU-FLEUVE ET GASPESIE

LE CASINO VOLEUR comédie politique d'André Ricart jouée par Marc Briand, Paul Dion, Thérèse Fortin et Mireille Thibault. Du mar. au dim. à 21h au Théâtre Tout Court de Sainte-Luce-sur-Mer. Adm.: \$5 semaine et \$6 le samedi. Réservations: (418) 739-4955. Jusqu'au 16 août.

LES CHOSES QUI R'VIRENT LE COIN avec Raymond Lévesque. Du mar. au sam. 20h30 à compter de mardi le 1er juillet. Adm.: \$5. Théâtre de La Cédrière à Val-Brillant (près d'Amqui sur la route de la Matapédia). Jusqu'au 26 juillet.

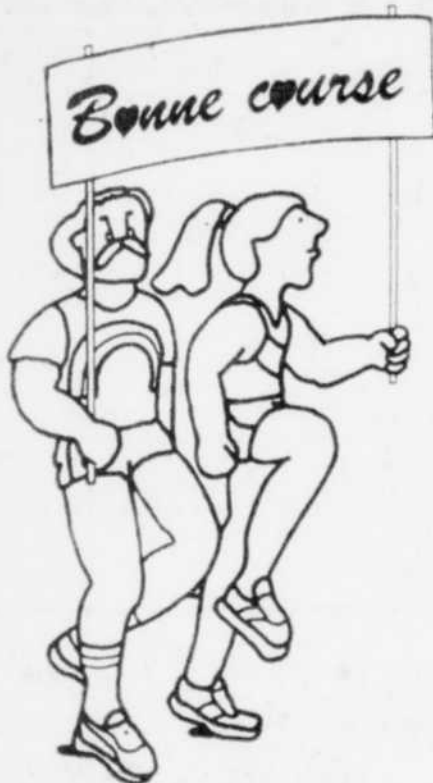
UNE AMIE D'ENFANCE, de Louise Roy et Louis Saïa, par le Théâtre de l'Equinoxe, à La Roche à Veillon à Saint-Jean-Port-Joli, à compter de lun. 30 juin à 20h30. Du lun. au ven. Adm.: \$6. Réservations: (418) 598-3250. Jusqu'au 29 août.

LA VEUVE ET LE VARECH de Michel Bouchard, au Théâtre de La Saumonière, carrefour socio-culturel de Matane. Du mer. au dim. à 20h. Informations: (418) 562-6511. Jusqu'au 15 juillet.

SUR LE MATELAS de Michel Garneau. Du mer. au dim. à 21h, au Théâtre dans l'Oeuf à l'Auberge de la Pointe à Rimouski. Réservations: (418) 862-4057. Jusqu'au 13 juillet.

CHARLEVOIX

LES FOLLERIES DU SAMEDI SOIR, de Marcel Mithois par le Théâtre de Quat'Sous, avec Andrée Lachapelle, Gabriel Gascon, Lénie Scoffie. Du jeu. au dim. à 21h30. Au Théâtre du Manoir Richelieu à La Malbaie. Adm.: \$7. Réservations: (418) 845-7278. Jusqu'au 31 août.



Dans le cadre du programme
"Bonne Course"
inscrivez-vous à
La Galipote
"12 km"
SUR LES PLAINES D'ABRAHAM
le 6 juillet 1980 à 10h

Cette formule doit être retournée, accompagnée d'un chèque ou mandat-poste, avant le 28 juin au plus tard.
S.V.P. écrire en lettres moulées

NOM DE FAMILLE

PRENOM

ADRESSE (no rue, no app.)

(ville, province, code postal)

TELEPHONE

DATE DE NAISSANCE

SEXE

F ☐

M ☐

CLUB

NO DE CARTE F.A.Q.

Je renonce, par la présente, pour moi-même, mes héritiers et ayants droit, à toute réclamation contre les organisateurs de la course.

Signature des parents si moins de 18 ans

Signature de l'athlète

Cochez votre catégorie:

Catégories/hommes

- ☐ Junior 19 ans et moins
☐ Senior 20 à 39 ans
☐ Vétéran (1) 40 à 49 ans
☐ Vétéran (2) 50 ans et plus

Catégories/femmes

- ☐ Junior 19 ans et moins
☐ Senior (1) 20 à 34 ans
☐ Senior (2) 35 ans et plus

INSCRIPTION:

5,00\$ avant le 28 juin 1980
4,00\$ membre affilié F.A.Q.
6,00\$ après cette date ou sur place

RETOURNER A:

CLUB LES CENTAURES
a/s Gilles Asselin
91, Mélançon
Neufchâtel G2C 1E7
Tél.: (418) 843-1411

l'est du québec sept-îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

La Fête du Canada, célébrée un peu partout

BAIE SAINT-PAUL

27 juin: kiosque du club des Lions, 20h30: spectacle folklorique.

1er juillet: sous-sol de l'église, rue St-Jean-Baptiste, 20h: spectacle de chants et de danse avec le Choeur d'hier et d'aujourd'hui.

BEAUCEVILLE

30 juin: Centre culturel, 20h: soirée canadienne.

1er juillet: journée: courses de tacots, tournoi de balle-molle, saut à la corde.

BEAUPORT

28 juin: arène, 21h: Daniel Laliberté et ses Montagnards.

BLACK LAKE

27 au 29 juin: Carrefour Frontenac, Galeries de Thetford, Centre communautaire de Coleraine, 18h: danses folkloriques et soirée canadienne avec la troupe "Vla l'bon vent", et autres.

BONAVENTURE

29 juin: Bonaventure (village), 13h30: concert de fanfare avec l'Harmonie St-Jacques.

DONNACONA

28 juin: 20h: fête populaire.

FORESTVILLE

29 juin: salle paroissiale de Forestville, 14h à 22h: concours de recettes régionales.

HAUTERIVE

28 juin: Café-Jeunesse, 20h: soirée de danse et spectacles.

HAVRE-AUBERT

30 juin: baie de Plaisance et centre récréatif, journée: fête d'enfants et soirée canadienne.

ILE AUX COUDRES

25 juin: école Saint-Pierre, 20h30: chansons et danses de Charlevoix avec les Coudroies et avec Etienne Bouchard et son groupe.

LES ESCOUMINS

28 juin: Centre communautaire Montagnais, 19h: fête amérindienne montagnaise.



CANADA'S BIRTHDAY, JULY 1st

Council for Canadian Unity
Citizens Committee of the National Capital Region
Canadian Folk Arts Council

1^{er} JUILLET, LA FÊTE DU CANADA

Conseil pour l'unité canadienne
Comité des citoyens, région de la capitale nationale
Conseil canadien des arts populaires

1er juillet: Centre communautaire Montagnais, 17h à 20h: découverte culinaire de la truite et de la morue apprêtées à l'indienne, danses indiennes.

L'ISLET-SUR-MER

26-27 juin: Camping rocher Panet, 20h à minuit: concert-chorale avec l'Egoïste au grand large.

L'ISLET-LE-GRAND

28 juin: terrain de l'Islet Express: fête populaire.

29 juin: terrain de l'Islet Express: fête populaire.

MATANE

28 juin: Festival de la crevette: théâtre des Iles ou école Victor-Côté, 11h: Pitou, marionnette géante rend visite à ses amis de la Gaspésie avec Mme Louise Pomminville; Festival de la crevette: Carrefour socio-culturel, après-midi: tournée en Gaspésie d'un artisan spécialisé dans le Tour de Bois, M. Normand Rondeau.

MONT-JOLI

27 juin: Le Grand Bazar, 14h: Pitou, marionnette géante rend visite à ses amis de la Gaspésie avec Mme Louise Pomminville. Carrefour des artisans,

après-midi: M. Normand Rondeau, artisan, spécialiste du Tour du Bois.

28 juin: aéroport régional, 14h: spectacles aériens.

29 juin: centenaire de Mont-Joli: stade du Centenaire, 23h: Solange Arseneault et Monique Thérien, folkloristes de Gaspésie.

30 juin: stade du centenaire, 20h: l'Ensemble folklorique Rigodon.

30 juin: Stade du centenaire, 20h: danses folkloriques et modernes. Soirée bavaroise.

1er juillet: Stade du centenaire, 20h: soirée de fermeture des fêtes du centenaire de Mont-Joli; par Richelieu, 24h: feux d'artifices.

MONTMAGNY

26 juin et 1er juillet: arène, journées et soirées: troupes folkloriques locales.

MONT-ST-PIERRE

27 juin: Centre de loisirs, 20h: artisan et troupe Rigodon.

QUEBEC

27 juin: bateau Louis-Joliet, 14h à 16h, 20h à 23h: animation folklorique avec le groupe Tradison.

28 juin: base de Valcartier, 14h: Les 4

Chevaliers O'Keefe vs l'équipe de la Base.

29 juin: plaines d'Abraham au Manège, 20h30: concert sous les étoiles avec le 22e Régiment (remis au 30 juin si pluie).

30 juin: pavillon Pollack de l'université Laval, à 14h: animation folklorique avec la troupe La Parenté. Plaines d'Abraham, face au Musée, 19h: sauts en parachute des Sky Hawks.

1er juillet: basilique de Québec, 10h30: service religieux; hôtel de ville, 12h: levée du drapeau avec le 22e Régiment; survol de Québec, 12h: envolée de réactés et d'hélicoptères au-dessus de Québec; Château Frontenac, 15h: gîte de fête dans le grand hall; fleuve, 21h: parade aux flambeaux de yachts; hippodrome, 21h30: Amble du Canada.

RIMOUSKI

27 juin: Centre commercial: kiosques.

1er juillet: Colisée, soirée: Fête populaire. Forces armées.

RIVIERE-AUX-RENARDS

26 juin au 1er juillet: Festival des pêches. Artisanat, soirées populaires.

SAINTE-FOY

27 juin: Place de ville, 18h: spectacle folklorique.

SAINTE-LUCE-SUR-MER

28 juin: Village, 22h30: chant, avec le choeur "Les voix de la Vallée".

SAINT-THARCISUS

27 au 29 juin: terrain de la Fabrique, sous-sol de l'église, soirée: musique folklorique et artisanat.

SAINT-VIANNEY

30 juin: centre sportif, 20h: danses folkloriques avec les Chats blancs, les

Matonais. Chants folkloriques avec Simon Lefèvre.

SAINT-EPHREM DE BEAUCE

28 juin: arène ou extérieur, 20h: festival du Beauceron, musique et danse folkloriques.

SAINT-GEDEON

28 juin: plage Saint-Jude, 13h: folklore: animation et danses.

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

29 juin: palais des sports, 14h: animation folklorique avec la troupe Les Gais Lurons et la troupe Marielou.

SAINT-HILARION

27 juin: grande salle de l'Association des handicapés physiques du comté de Charlevoix, 20h: soirée folklorique avec Etienne Bouchard et son groupe.

en bref

Lévesque à Mont-Joli

MONT-JOLI — Le premier ministre, M. René Lévesque, participera lundi aux célébrations marquant le centenaire de Mont-Joli. Arrivé à 14h, le premier ministre sera reçu à l'hôtel de ville et il participera à l'inauguration de la nouvelle caserne, avant de visiter le parc industriel et de pique-niquer avec la population au parc Richelieu.

Réparations au débarcadère

BAIE-COMEAU — D'importants dommages causés au débarcadère de Baie-Comeau créent des inconvénients et des complications pour les usagers qui doivent emprunter le débarcadère de Godbout, situé à une distance de 54 kilomètres pour se rendre sur la rive sud. Le ministre provincial des Transports, M. Denis de Belleval, a souligné ce problème, hier, en réclamant du fédéral une intervention immédiate afin d'éviter que la région ne souffre de préjudices économiques au cours de la saison touristique qui débute.

Convention de travail

SAINTE-PERPETUE — La direction de l'usine des Industries de sciage Aurèle Lord Inc., de Sainte-Perpétue, dans le comté de Montmagny-L'Islet, et leurs 50 salariés ont signé une nouvelle convention collective. N'ayant plus de contrat de travail, à compter du 15

octobre 1979, cet employeur et l'Association des travailleurs des Industries Aurèle Lord Inc. ont



Cercle de presse

C'est le journaliste Gaétan Godbout, du Peuple-Courier de la Côte-du-Sud, qui a obtenu le prix Georges-Pelletier destiné au journaliste de l'année dans le secteur de la Côte-du-Sud de Québec. Le récipiendaire reçoit son prix des mains du nouveau président du Cercle de presse de la Côte-du-Sud, M. Réal Laberge, du journal LE SOLEIL. Les autres membres du bureau exécutif du cercle pour l'exercice 1980-81 sont Alain Thériault, du cégep de La Pocatière, vice-président et Mlle Mireille Tremblay, du Saint-Laurent Echo, de Rivière-du-Loup.

requis les services d'un conciliateur du ministère. M. Roland Martel, du Service de conciliation du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec, a aidé les parties à trouver un terrain d'entente sans recours à la grève ou au lock-out. Une entente de principe est survenue entre les parties, le 18 avril.

Transport en commun

THETFORD MINES — Espérant qu'elle pourra finalement obtenir des subventions municipales ou gouvernementales, la firme Auto-cars Thetford Inc. a décidé de maintenir son service de transport en commun dans les limites de la ville de Thetford pendant la saison estivale. C'est la troisième fois que la compagnie reporte sa décision. Le service actuellement offert se limite aux heures suivantes: entre 7h et 9h, et entre 13h et 17h. En septembre prochain, le service pourrait être prolongé jusqu'à l'école polyvalente, à toutes les heures.

Entente de principe

NEW RICHMOND — Les enseignants du Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec ont entériné le 29 mai dernier l'entente de principe intervenue à la table de négociation locale après deux semaines de conciliation et huit mois de négociation. L'entente a été signée le 10 juin dernier, et les textes ont été déposés au ministère du Travail vendredi le 20 juin.

Où aller dans nos régions...

ARTHABASKA

BERNARD LAIR, peintre, et L'ABSTRACTION LYRIQUE EN EUROPE. Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest. Du mar. au ven. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Sam. et dim. 13h30 à 17h. Lundi relâche. Jusqu'au 29 juin.

BEAUCE

MARIE-CLAIRE SEGUIN, La Jarnigoine, rang St-Etienne, Vallée-Jonction. Ven. et sam. à 21h. Adm.: \$5. Réservations: 253-5594.

BELLECHASSE

LES SATELLIPOPETTES A SAINT-RAPHAEL DE BELLECHASSE, tous les jeunes sont invités à venir rencontrer le capitaine Cosmos au centre communautaire de Saint-Raphaël de Bellechasse dans le cadre de la foire Rallie, samedi le 18 juin à 13h et à 16h. Le capitaine animera deux spectacles où les jeux et les chansons s'entremêleront.

CHARLEVOIX

PANORAMA 80 présenté par le Centre d'art de Baie-Saint-Paul du 21 juin au 2 septembre. En organisant cette exposition annuelle de tous les peintres de Charlevoix, le centre d'art a voulu établir dans leur contexte et leur chronologie les grandes sources du mouvement artistique de Charlevoix. Pour plus de renseignements s'adresser au Centre d'art de Charlevoix, 4 boul. Fafard, Baie-Saint-Paul, Cte Charlevoix. Tél.: (418) 435-3681.

LOTBINIERE

THEATRE DES CONFETTIS présentera un spectacle pour les jeunes samedi le 28 juin à 13h à l'arène de Saint-Gilles de Lotbinière dans le cadre de leur Festival des foins. L'entrée est libre. Egalement EXPOSITIONS du cercle des fermières, galerie de photos de mariage, démonstration par des artisans, poterie-peinture-tissage-cuir-brocage-filage, à l'école Etienne-Chartier, ven. sam. et dim. Et finalement dim. à 20h. SOIREE REGIONALE d'amateurs à l'arène. Adm.: \$2.50.

PORTNEUF

MARIE LABERGE, JEANNINE BOURRET, GARY VERGE, DOMINIQUE LAQUERRE, ANDRE PELLETIER, GILLES ST-LAURENT, eaux-fortes, huiles, aquarelles, galerie du vieux moulin Marcoux, 1 boul.

Notre-Dame, Pont-Rouge. Tous les jours de 13h à 20h30. Jusqu'au 1er septembre.

PRINCEVILLE

GABY SAINT-LAURENT, organisatrice-chanteuse au piano-bar du mer. au ven. de 21h30 à 02h et LES SILHOUETTES, musique populaire tous les samedis de 21h15 à 02h. Hôtel-manoir Princeville, 105 Saint-Jean-Baptiste, Princeville. Entrée libre. Réservations: (819) 364-5531.

SEPT-ILES

ANDRE GALLANT, exposition de photos sous le thème: "Improvisation-Paysages". Au Café du port à Sept-Îles. Jusqu'au 30 juin.

TADOUSSAC

LIETTE DUFOUR, aquarelles, lithographies, au Caveau de l'hôtel Tadoussac de 10h à 22h. Se termine dim.

GASPE

En plus de son exposition permanente sur l'histoire et les traditions populaires de la Gaspésie, le Musée régional de Gaspésie présente, du 26 juin au 3 août CHARLES BERNARD, photographe gaspésien. Regroupée sous le thème de "la pêche côtière dans la Gaspésie de 1950", cette exposition réunit une sélection d'oeuvres de l'un des plus importants photographes de la péninsule, Charles-Eugène Bernard, de Carleton.

MONT-SAINT-PIERRE

L'ensemble folklorique RIGODON, accompagné de la violoniste THERESE ROUX entreprend sa tournée estivale qui le mènera successivement à Mont-Saint-Pierre (27 juin), Bonaventure (28-29 juin), Mont-Joli (30 juin) et Sainte-Jeanne-d'Arc (1er juillet).

Les théâtres d'été

BEAUCE

LES FRANCAIS SONT DEBARQUES, une comédie bouffonne écrite et mise en scène par Jacques Bernard, jouée par 28 personnages. Ce soir, demain et dim. à Théâtre du GANOUÉ de Saint-Prospère, sur la route 24 entre Sainte-Rose et Saint-Prospère. Les représentations

auront lieu à 20h et les billets seront disponibles au guichet: \$3. Réservations: (418) 594-8944.

EST PARTIE COMME UN PETIT POULET, de Guy Mignault, Louison Danis et Pierre Collin, avec Jocelyne Goyette et Richard Niquette. Jeu. ven. 20h30 et le sam. à 19h30. Adm.: \$6; groupe: \$5. Réservations: (819) 344-2402. Jusqu'au 20 août.

LE TEMPS D'UNE VIE de Roland Lepage, par le Théâtre de la Méchitigan, du jeu. au dim. à compter de 20h30 à l'Externat de Sainte-Marie de Beauce. Adm.: \$3.75. Jusqu'au 6 juillet.

BAS-DU-FLEUVE ET GASPESIE

LE CASINO VOLEUR comédie politique d'André Ricart jouée par Marc Briand, Paul Dion, Thérèse Fortin et Mireille Thibault. Du mar. au dim. à 21h au Théâtre Tout Court de Sainte-Luce-sur-Mer. Adm.: \$5 semaine et \$6 le samedi. Réservations: (418) 739-4955. Jusqu'au 16 août.

LES CHOSES QUI R'VIRENT LE COIN avec Raymond Lévesque. Du mar. au sam. 20h30 à compter de mardi le 1er juillet. Adm.: \$5. Théâtre de La Cédrière à Val-Brillant (près d'Amqui sur la route de la Matapédia). Jusqu'au 26 juillet.

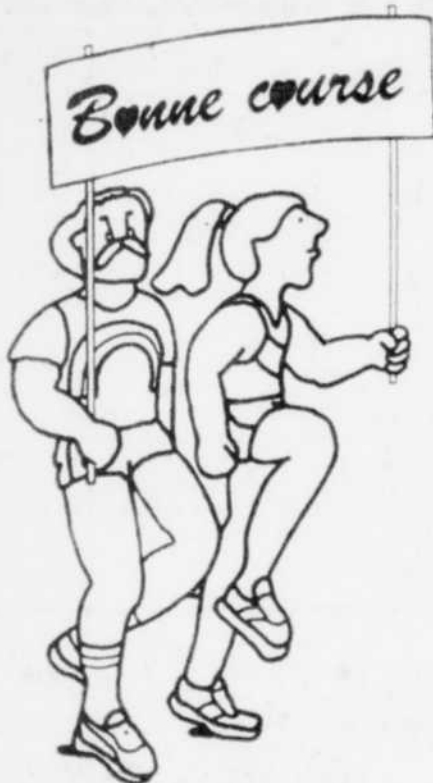
UNE AMIE D'ENFANCE, de Louise Roy et Louis Saïa, par le Théâtre de l'Equinoxe, à La Roche à Veillon à Saint-Jean-Port-Joli, à compter de lun. 30 juin à 20h30. Du lun. au ven. Adm.: \$6. Réservations: (418) 598-3250. Jusqu'au 29 août.

LA VEUVE ET LE VARECH de Michel Bouchard, au Théâtre de La Saumonière, carrefour socio-culturel de Matane. Du mer. au dim. à 20h. Informations: (418) 562-6511. Jusqu'au 15 juillet.

SUR LE MATELAS de Michel Garneau. Du mer. au dim. à 21h, au Théâtre dans l'Oeuf à l'Auberge de la Pointe à Rimouski. Réservations: (418) 862-4057. Jusqu'au 13 juillet.

CHARLEVOIX

LES FOLLERIES DU SAMEDI SOIR, de Marcel Mithois par le Théâtre de Quat'Sous, avec Andrée Lachapelle, Gabriel Gascon, Lénie Scoffie. Du jeu. au dim. à 21h30. Au Théâtre du Manoir Richelieu à La Malbaie. Adm.: \$7. Réservations: (418) 845-7278. Jusqu'au 31 août.



Dans le cadre du programme
"Bonne Course"
inscrivez-vous à
La Galipote
"12 km"
SUR LES PLAINES D'ABRAHAM
le 6 juillet 1980 à 10h

Cette formule doit être retournée, accompagnée d'un chèque ou mandat-poste, avant le 28 juin au plus tard.
S.V.P. écrire en lettres moulées

NOM DE FAMILLE

PRENOM

ADRESSE (no rue, no app.)

(ville, province, code postal)

TELEPHONE

DATE DE NAISSANCE

SEXE

F ☐

M ☐

CLUB

NO DE CARTE F.A.Q.

Je renonce, par la présente, pour moi-même, mes héritiers et ayants droit, à toute réclamation contre les organisateurs de la course.

Signature des parents si moins de 18 ans

Signature de l'athlète

Cochez votre catégorie:

Catégories/hommes

- ☐ Junior 19 ans et moins
☐ Senior 20 à 39 ans
☐ Vétéran (1) 40 à 49 ans
☐ Vétéran (2) 50 ans et plus

Catégories/femmes

- ☐ Junior 19 ans et moins
☐ Senior (1) 20 à 34 ans
☐ Senior (2) 35 ans et plus

INSCRIPTION:

5,00\$ avant le 28 juin 1980
4,00\$ membre affilié F.A.Q.
6,00\$ après cette date ou sur place

RETOURNER A:

CLUB LES CENTAURES
a/s Gilles Asselin
91, Mélançon
Neufchâtel G2C 1E7
Tél.: (418) 843-1411

Comeau · Matane · Gaspé · Murdochville · Rivière-du-Loup · Cabano · Carleton · Îles-de-la-Madeleine · Chandler · E



Nouveaux ou apprêtés différemment, les aliments de la cantine-santé demeurent sains et nourrissants.

La cantine-santé présente des aliments différents

RIMOUSKI — Une des cantines-santé du ministère des Affaires sociales, sillonnera les régions du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie.

C'est dans le cadre de la campagne "Au Québec, faut se tenir... en santé", que le ministère des Affaires sociales a mis sur pied ce projet afin de rejoindre les citoyens des diverses régions du Québec.

Animées par deux personnes dont une diététiste, les cantines-santé feront goûter aux gens des aliments nouveaux ou des aliments apprêtés différemment, mais toujours sains et nourrissants. Des portions réduites de salade de riz et de pois chiches, de salade d'épinards, de crudités et de trempettes, de pains-gâteaux, de brochettes de fruits et de fromages, de yogourts moitié-moitié ou d'autres bons aliments seront distribués aux citoyens. On pourra également déguster des cocktails non alcoolisés et des

jus de fruits à titre de substituts à l'alcool.

Voici l'itinéraire de la cantine-santé dans les régions du Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie pour les prochaines semaines:

Jeudi le 3 juillet 14h: camping K.O.A. de Saint-Alexandre de Kamouraska.

Vendredi le 4 juillet 10h: municipalité de Notre-Dame-du-Portage; 14h: centre commercial de Rivière-du-Loup.

Samedi le 5 juillet 14h: camping municipal de Rivière-du-Loup.

Dimanche le 6 juillet 10h: camping municipal de Cabano; 14h: camping municipal de Notre-Dame-du-Lac.

Mercredi le 9 juillet 14h30: base de plein air de Pohenegamook.

Jeudi le 10 juillet 14h: Trois-Pistoles, parc de l'église.

Vendredi le 11 juillet 14h: Trois-Pistoles, parc de l'église.

Mardi le 22 juillet 13h: plage de Carleton; 15h: centre commercial de New Richmond.

Mercredi le 23 juillet 09h: CLSC Chaleurs de Paspébiac; 14h30: stationnement de l'église à Port-Daniel.

Jeudi le 24 juillet 16h: centre commercial Place du Havre à Chandler; 19h: camp de vacances Belle-feuille à Pabos Mills.

Vendredi le 25 juillet 13h: centre commercial Place Jacques-Cartier à Gaspé; 18h: arène de Gaspé.

Samedi le 26 juillet 14h: arène de Gaspé.

Dimanche le 27 juillet 14h: stationnement face à la pharmacie de Sainte-Anne-des-Monts.

La rétrocession des lots passe par la municipalité

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le comité régional responsable de l'application de la politique de rétrocession des lots publics intramunicipaux, annonçait hier, au cours d'une conférence de presse, les procédures d'application de la politique de rétrocession, ainsi que les modalités d'obtention des lots publics intramunicipaux par les citoyens, après quoi il amorçait les premières consultations en rencontrant en soirée le Conseil de comté de Rivière-du-Loup, le premier de neuf conseils de comtés qui seront ainsi visités dans une première étape.

Formé le 5 mai dernier, ce comité est composé de MM. Victor Tremblay, de la Société d'exploitation des ressources de la vallée; Marcel Belzile, maire de Sayabec-paroisse, et Pierre Drolet, ingénieur forestier du ministère de l'Énergie et des Ressources.

Annulée le 15 avril dernier à Sainte-Irène, cette politique de rétrocession vise l'aménagement intensif de la forêt rurale et la consolidation des lots des propriétaires forestiers. Ainsi, quelque 347.000 acres de territoire public situé à l'intérieur des limites des municipalités de la région seront soit revendues à des particuliers selon des conditions bien précises, soit confiées à des organismes de gestion en commun sous forme de convention de gestion.

Lors de l'annonce de cette politique, le ministre Bérubé avait précisé que les blocs de lots plus importants (500 acres et plus), seront obligatoirement confiés aux organismes de gestion en commun, alors que seuls les lots éparés (moins de 500 acres), pourront être revendus à des particuliers. On sait que les lots éparés représentent moins de la moitié des 347.000 acres.

D'un autre côté, ce sont les municipalités elles-mêmes qui décideront si les lots éparés seront rétrocédés à des personnes, ou confiés à des organismes de gestion en commun. Selon M. Marcel Belzile, le comité s'attend que la majorité des municipalités choisissent la rétrocession à des personnes.

Structure du comité

Le président du comité, M. Victor Tremblay, a expliqué que le comité régional sera secondé dans son travail par six bureaux locaux situés à Amqui,

Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, Caplan, Rimouski et Rivière-du-Loup.

Des sous-comités formés dans chacune des municipalités où s'applique la politique procéderont au choix des candidats et leurs recommandations seront acceptées ou refusées par le comité régional, qui statuera également sur les cas d'appel d'un candidat qui se croit lésé par le choix du sous-comité.

Fonctionnement

Comme il y a environ 150 municipalités qui sont touchées par cette politique, M. Tremblay a dit qu'on commencerait par les municipalités qui ont le plus de lots éparés.

Après réception de la lettre officielle du comité, les municipalités auront 30 jours pour choisir de rétrocéder les lots éparés aux individus, ou de confier la gestion de ces lots aux OGC.

Si la municipalité choisit la rétrocession, le comité régional forme alors

le sous-comité municipal, et le bureau local cueille les données nécessaires au sous-comité pour procéder au choix des candidats en fonction des lots disponibles.

Cible ciblée

Résumant les critères d'admissibilité, M. Tremblay a expliqué que les candidats devront être propriétaires forestiers, être sylviculteurs et mettre leur unité de production sous aménagement pendant 15 ans. Le citoyen désireux d'obtenir des lots éparés, devra en outre répondre à certains critères de sélection, soit être résident de la municipalité où se trouve le lot disponible, ou résident de celle qui lui est adjacente; consolider sa propriété à 600 acres, et posséder un ou des lots adjacents aux lots disponibles.

Les candidats choisis pourront acheter les lots désirés sur leurs unités de production qui est complétée à 600 acres. Sinon, ils pourront louer les lots accordés avec une possibilité d'achat, lorsque l'unité sera complétée.

La Caisse d'entraide a eu une bonne année, à Matane

par Michel DAVID
du bureau du Soleil

MATANE — Avec des actifs de \$23.883.786, par rapport à \$19.236.549 à pareille date l'an dernier, la Caisse d'entraide économique de Matane a enregistré une progression de 24,1 pour 100 durant l'exercice financier se terminant le 31 mai 1980. Ce taux était de 40 pour 100 en 1978-79.

Le 12e rapport annuel de la caisse, rendu public cette semaine, indique également des revenus de \$2.762.890, soit une hausse de 28,6 pour 100 et des dépenses de \$1.194.346, soit 40 pour 100 de plus que l'an dernier.

Cette hausse s'explique par le coût des intérêts, qui a progressé de 64,2 pour 100, alors que les autres dépenses n'augmentaient que de 19,4 pour 100.

Prêts et intérêts

En 43 assemblées régulières, la commission de crédit a autorisé 643 prêts totalisant \$9.316.618, dont

\$6.797.213 en prêts hypothécaires (99 prêts) et \$2.519.405 en prêts personnels (535 prêts). La caisse n'aura donc pas atteint l'objectif de \$11 millions en prêts qu'elle s'était initialement fixé.

Malgré la hausse très importante des taux d'intérêt qui a eu pour effet d'annuler la marge bénéficiaire sur beaucoup de prêts en début d'exercice, les administrateurs de la caisse se sont dit heureux de recommander le versement de 10 pour 100 d'intérêt sur le capital social pour les deux premiers trimestres et de 11 pour 100 pour les deux derniers, recommandation qu'a entérinée l'assemblée de la caisse qui compte 7.500 membres.

Perspectives

Compte tenu de l'actuelle conjoncture, les dirigeants de la caisse de Matane estiment satisfaisants les résultats obtenus, bien qu'ils soient inférieurs aux projections. Pour le prochain exercice financier, on prévoit des prêts totalisant \$7,5 millions et des actifs atteignant \$27 millions.

Appui au projet de papeterie dans la vallée

La protection des humains, aussi importante que celle des saumons

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — En dépit de l'apparent danger que pourrait représenter pour l'environnement l'implantation de la papeterie dans la vallée de la Matapédia, le Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec (CREEQ) se prononce précisément en faveur de la localisation de l'usine de papier dans la vallée.

Et à ce sujet, le directeur général du CREEQ, M. Gilles Tremblay, trouve parfaitement raisonnable la position des gens de la vallée qui réclament l'usine et qui estiment tout aussi important de protéger les humains que les saumons, dans ce débat sur la localisation de la future papeterie.

Si l'on ne considère que l'environnement physique, affirme M. Tremblay, la posi-

tion du CREEQ est à l'effet que, quel que soit l'endroit choisi, il faut respecter intégralement l'environnement, et non pas se laisser tromper par ces législations qui permettent un traitement moins complet des effluents, advenant une localisation sur le fleuve.

Ce qui revient à dire qu'on ne respecte pas mieux l'environnement en déplaçant la localisation, mais au contraire qu'on la respecte moins, puisque dans une localisation au bord du fleuve on traite moins adéquatement les effluents qu'on ne serait tenu de le faire dans une autre localisation.

D'un autre côté, affirme M. Tremblay, à quoi servirait-il d'obtenir ou de conserver un environnement parfaitement intact, si les humains ne peuvent y vivre, faute d'un

développement économique suffisant.

A cet égard, précise M. Tremblay, la vallée de la Matapédia apparaît comme un secteur où il y a un vide à combler. D'après nous, dit-il, il y a de la qualité de l'environnement humain de cette population d'y situer la papeterie, puisqu'il est technologiquement possible de préserver intégralement l'environnement physique de la rivière Matapédia, notamment par une localisation judicieuse.

Par conséquent, conclut M. Tremblay, le CREEQ, dont c'est le rôle de veiller à la préservation et à l'améliora-

tion de la qualité de vie physique et humaine, considère que le choix de la vallée de la Matapédia pour l'implantation de l'usine s'impose de lui-même.

Autre son de cloche

Evidemment, le maire de Matane, M. Roger Dion, ne voit pas les choses de la même manière. Commentant récemment ce projet, il affirmait que si Matane a été

choisie comme le meilleur endroit pour l'implantation d'une papeterie, ce n'est sûrement pas les Matanaï qui vont s'y opposer. Quant au député-ministre Pierre de Bane, de Matane-Matapédia, qui s'est dit prêt à payer la différence de coût pour l'implantation dans la vallée, M. Dion est d'avis qu'il n'est pas seul à Ottawa, et qu'il n'aurait pas dû toucher à ce dossier.



VILLE DE BEAUFORT avis public

Aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables inscrits le 23 juin 1980 au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de Beaufort.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Beaufort:

- 1- Que lors d'une assemblée du conseil municipal de la Ville de Beaufort, tenue le 23 juin 1980, ledit conseil a adopté le règlement numéro 80-297, décrétant des travaux de voirie dans divers rues ainsi que des travaux d'aménagement sur divers terrains de la Ville et le coût estimé de ces travaux est de \$209.305,94.
- 2- Que pour défrayer le coût des travaux précités, le conseil de la Ville de Beaufort a approuvé audit règlement numéro 80-297, les deniers disponibles totalisant la somme de \$209.305,94, provenant des emprunts contractés en vertu des règlements numéros 76-034, 77-073, 77-096, 77-098 et 78-184 de la Ville de Beaufort.
- 3- Que les électeurs propriétaires ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 23 juin 1980, ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des cités et villes, qu'il fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la même loi.
- 4- Qu'à cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau du greffier, à l'hôtel de ville situé au 577, avenue Royale, Beaufort, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, les sept (7) et huit (8) juillet 1980.
- 5- Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 80-297 fasse l'objet d'un scrutin est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 80-297 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 6- Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
- 7- Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 8 juillet 1980, à dix-neuf heures cinq minutes (19h05), dans la salle du conseil municipal.

Donné à Beaufort, ce vingt-cinquième jour du mois de juin mil neuf cent quatre-vingt.

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

Offrez-vous une Escapade à Montréal



et aux Floralies.

Les Floralies internationales ont lieu à Montréal et VIA vous y convie! Venez y découvrir un monde de fleurs tout aussi belles que rares. Des fleurs de tous les coins du monde. C'est une chance extraordinaire qui s'offre à vous. Sachez en profiter doublement, car par la même occasion, vous pourrez visiter Montréal, ses boutiques à la mode et sa rue Crescent, sans oublier son vieux quartier avec ses restaurants et ses cafés tous aussi accueillants les uns que les autres.

Le forfait Escapade à Montréal comprend: l'aller-retour Québec (Sainte-Foy)/Montréal en voiture-coach, l'hébergement à l'hôtel Windsor, au Reine Elizabeth ou au Régence Hyatt et une visite guidée de la ville... et surtout, du 31 mai au 1er septembre, l'admission aux Floralies pour une journée. Et c'est très abordable. Par exemple, un séjour de 2 nuits en week-end à l'hôtel Windsor vous est offert à compter de \$70.00 par personne, à raison de 2 adultes par chambre. Ce forfait est aussi offert en semaine.

Pour renseignements et réservations, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau VIA au 692-3940. Détenteur d'un permis du Québec.

TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.



Pensée du jour

"Le courage, c'est l'art d'avoir peur sans que ça paraisse".

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

TERRE A GAZON PRÉPARÉE

TERRE A JARDIN
TERREAU SPECIAL

REP.: tourbe Menderley

626-2930

Pépinière Bourbeau

**RESTAURANT
CAFÉ
d'EUROPE**

Vendredi, samedi et dimanche, les 27, 28 et 29 juin: la Surprise de Veau Ste-Ange accompagnée de Toiglette au beurre parfumé à la ciboulette... le tout, précédé de la Vichyssoise et suivi de la Torta al Formaggio. Café.

Le tout \$11.95

27, Ste-Ange, Québec
692-3835

INTÉRESSÉ AUX ANIMAUX?

Vous êtes un éleveur de Chinchillas en puissance. Ceux qui font l'élevage de Chinchillas à domicile sont les principaux fournisseurs de fourrures en Amérique du Nord. Ces animaux se domestiquent bien. Ils sont végétariens, se nourrissent de foin et de grains. Robustes et nocturnes, ils s'adaptent facilement à la plupart des milieux. Les Chinchillas sont bien disposés et tout-à-fait sans odeur. Ce sont des animaux extrêmement propres et d'excellents parents pour leurs petits. Donc, si vous aimez les animaux, si vous avez du temps et l'espace nécessaire et si vous voulez un commerce à temps partiel, nous avons le financement pour vous permettre de devenir éleveur dans l'industrie des Chinchillas. On a besoin d'éleveurs. La demande de fourrures dépasse considérablement l'offre. Nous garantissons la viabilité et la reproduction des animaux. Le prix de vente est garanti par contrat.

Chinchilla Nord-Américain (Québec) C.P. 268
St-Amand, Qué. J0L 1N0

Je désire plus de renseignements, sans obligation, sur l'élevage des Chinchillas:

Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Comté.....
Code postal.....
Tél. (avec code).....

1-26

le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

La Fête du Canada, célébrée un peu partout

BAIE SAINT-PAUL

27 juin: kiosque du club des Lions, 20h30: spectacle folklorique.

1er juillet: sous-sol de l'église, rue St-Jean-Baptiste, 20h: spectacle de chants et de danse avec le Choeur d'hier et d'aujourd'hui.

BEAUCEVILLE

30 juin: Centre culturel, 20h: soirée canadienne.

1er juillet: journée: courses de tacots, tournoi de balle-molle, saut à la corde.

BEAUPORT

28 juin: arène, 21h: Daniel Laliberté et ses Montagnards.

BLACK LAKE

27 au 29 juin: Carrefour Frontenac, Galeries de Thetford, Centre communautaire de Coleraine, 18h: danses folkloriques et soirée canadienne avec la troupe "V'la l'bon vent", et autres.

BONAVENTURE

29 juin: Bonaventure (village), 13h30: concert de fanfare avec l'Harmonie St-Jacques.

DONNACONA

28 juin: 20h: fête populaire.

FORESTVILLE

29 juin: salle paroissiale de Forestville, 14h à 22h: concours de recettes régionales.

HAUTERIVE

28 juin: Café-Jeunesse, 20h: soirée de danse et spectacles.

HAVRE-AUBERT

30 juin: baie de Plaisance et centre récréatif, journée: fête d'enfants et soirée canadienne.

ILE AUX COUDRES

25 juin: école Saint-Pierre, 20h30: chansons et danses de Charlevoix avec les Coudroies et avec Etienne Bouchard et son groupe.

LES ESCOUMINS

28 juin: Centre communautaire Montagnais, 19h: fête amérindienne montagnaise.



CANADA'S BIRTHDAY, JULY 1st
Council for Canadian Unity
Citizens Committee of the National Capital Region
Canadian Folk Arts Council

1^{er} JUILLET, LA FÊTE DU CANADA
Conseil pour l'unité canadienne
Comité des citoyens, région de la capitale nationale
Conseil canadien des arts populaires

1er juillet: Centre communautaire Montagnais, 17h à 20h: découverte culinaire de la truite et de la morue apprêtées à l'indienne, danses indiennes.

L'ISLET-SUR-MER

26-27 juin: Camping rocher Panet, 20h à minuit: concert-chorale avec l'Egoile au grand large.

L'ISLET-LE-GRAND

28 juin: terrain de l'Islet Express: fête populaire.

29 juin: terrain de l'Islet Express: fête populaire.

MATANE

28 juin: Festival de la crevette: théâtre des Iles ou école Victor-Côté, 11h: Pitou, marionnette géante rend visite à ses amis de la Gaspésie avec Mme Louise Pomminville; Festival de la crevette: Carrefour socio-culturel, après-midi: tournée en Gaspésie d'un artisan spécialisé dans le Tour de Bois, M. Normand Rondeau.

MONT-JOLI

27 juin: Le Grand Bazar, 14h: Pitou, marionnette géante rend visite à ses amis de la Gaspésie avec Mme Louise Pomminville, Carrefour des artisans,

après-midi: M. Normand Rondeau, artisan, spécialiste du Tour du Bois.

28 juin: aéroport régional, 14h: spectacles aériens.

29 juin: centenaire de Mont-Joli: stade du Centenaire, 23h: Solange Arsenault et Monique Thérien, folkloristes de Gaspésie.

30 juin: stade du centenaire, 20h: l'Ensemble folklorique Rigodon.

30 juin: Stade du centenaire, 20h: danses folkloriques et modernes. Soirée bavaroise.

1er juillet: Stade du centenaire, 20h: soirée de fermeture des fêtes du centenaire de Mont-Joli; par Richelieu, 24h: feux d'artifices.

MONTMAGNY

26 juin et 1er juillet: arène, journées et soirées: troupes folkloriques locales.

MONT-ST-PIERRE

27 juin: Centre de loisirs, 20h: artisanat et troupe Rigodon.

QUEBEC

27 juin: bateau Louis-Joliet, 14h à 16h, 20h à 23h: animation folklorique avec le groupe Tradison.

28 juin: base de Valcartier, 14h: Les 4

Chevaliers O'Keefe vs l'équipe de la Base.

29 juin: plaines d'Abraham au Manège, 20h30: concert sous les étoiles avec le 22e Régiment (remis au 30 juin si pluie).

30 juin: pavillon Pollack de l'université Laval, à 14h: animation folklorique avec la troupe La Parenté. Plaines d'Abraham, face au Musée, 19h: sauts en parachute des Sky Hawks.

1er juillet: basilique de Québec, 10h30: service religieux; hôtel de ville, 12h: levée du drapeau avec le 22e Régiment; survol de Québec, 12h: envolée de réacteurs et d'hélicoptères au-dessus de Québec; Château Frontenac, 15h: gâteau de fête dans le grand hall; fleuve, 21h: parade aux flambeaux de yachts; hippodrome, 21h30: Amble du Canada.

RIMOUSKI

27 juin: Centre commercial: kiosques.

1er juillet: Colisée, soirée: Fête populaire. Forces armées.

RIVIERE-AUX-RENARDS

26 juin au 1er juillet: Festival des pêches. Artisanat, soirées populaires.

SAINTE-FOY

27 juin: Place de ville, 18h: spectacle folklorique.

SAINTE-LUCE-SUR-MER

28 juin: Village, 22h30: chant, avec le chœur "Les voix de la Vallée".

SAINT-THARCISIUS

27 au 29 juin: terrain de la Fabrique, sous-sol de l'église, soirée: musique folklorique et artisanat.

SAINT-VIANNEY

30 juin: centre sportif, 20h: danses folkloriques avec les Chats blancs, les

Matonais. Chants folkloriques avec Simon Lefèvre.

SAINT-EPHREM DE BEAUCÉ

28 juin: arène ou extérieur, 20h: festival du Beauceron, musique et danse folkloriques.

SAINT-GEDEON

28 juin: plage Saint-Jude, 13h: folklore: animation et danses.

SAINT-GEORGES DE BEAUCÉ

29 juin: palais des sports, 14h: animation folklorique avec la troupe Les Gais Lurons et la troupe Marielou.

SAINT-HILARION

27 juin: grande salle de l'Association des handicapés physiques du comté de Charlevoix, 20h: soirée folklorique avec Etienne Bouchard et son groupe.

en bref

Lévesque à Mont-Joli

MONT-JOLI — Le premier ministre, M. René Lévesque, participera lundi aux célébrations marquant le centenaire de Mont-Joli. Arrivé à 14h, le premier ministre sera reçu à l'hôtel de ville et il participera à l'inauguration de la nouvelle caserne, avant de visiter le parc industriel et de pique-niquer avec la population au parc Richelieu.

Réparations au débarcadère

BAIE-COMEAU — D'importants dommages causés au débarcadère de Baie-Comeau créent des inconvénients et des complications pour les usagers qui doivent emprunter le débarcadère de Godbout, situé à une distance de 54 kilomètres pour se rendre sur la rive sud. Le ministre provincial des Transports, M. Denis de Belleval, a souligné ce problème, hier, en réclamant du fédéral une intervention immédiate afin d'éviter que la région ne souffre de préjudices économiques au cours de la saison touristique qui débute.

Convention de travail

SAINTE-PERPETUE — La direction de l'usine des Industries de sciage Aurèle Lord Inc. de Sainte-Perpétue, dans le comté de Montmagny-L'Islet, et leurs 50 salariés ont signé une nouvelle convention collective. N'ayant plus de contrat de travail, à compter du 15

octobre 1979, cet employeur et l'Association des travailleurs des Industries Aurèle Lord Inc. ont



Cercle de presse

C'est le journaliste Gaétan Godbout, du Peuple-Courrier de la Côte-du-Sud, qui a obtenu le prix Georges-Pelletier destiné au journaliste de l'année dans le secteur de la Côte-du-Sud de Québec. Le récipiendaire reçoit son prix des mains du nouveau président du Cercle de presse de la Côte-du-Sud, M. Réal Laberge, du journal LE SOLEIL. Les autres membres du bureau exécutif du cercle pour l'exercice 1980-81 sont Alain Thériault, du cégep de La Pocatière, vice-président et Mlle Mireille Tremblay, du Saint-Laurent Echo, de Rivière-du-Loup.

Transport en commun

THETFORD MINES — Espérant qu'elle pourra finalement obtenir des subventions municipales ou gouvernementales, la firme Autocars Thetford Inc. a décidé de maintenir son service de transport en commun dans les limites de la ville de Thetford pendant la saison estivale. C'est la troisième fois que la compagnie reporte sa décision. Le service actuellement offert se limite aux heures suivantes: entre 7h et 9h, et entre 13h et 17h. En septembre prochain, le service pourrait être prolongé jusqu'à l'école polyvalente, à toutes les heures.

Entente de principe

NEW RICHMOND — Les enseignants du Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec ont entériné le 29 mai dernier l'entente de principe intervenue à la table de négociation locale après deux semaines de conciliation et huit mois de négociation. L'entente a été signée le 10 juin dernier, et les textes ont été déposés au ministère du Travail vendredi le 20 juin.

Où aller dans nos régions...

ARTHABASKA

BERNARD LAIR, peintre, et L'ABSTRACTION LYRIQUE EN EUROPE. Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest. Du mar. au ven. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Sam. et dim. 13h30 à 17h. Lundi relâche. Jusqu'au 29 juin.

BEAUCÉ

MARIE-CLAIRE SEGUIN, La Jarnigoine, rang St-Etienne, Vallée-Jonction. Ven. et sam. à 21h. Adm.: \$5. Réservations: 253-5594.

BELLECHASSE

LES SATELLIPOPETTES A SAINT-RAPHAEL DE BELLECHASSE, tous les jeunes sont invités à venir rencontrer le capitaine Cosmos au centre communautaire de Saint-Raphaël de Bellechasse dans le cadre de la foire Rallye, samedi le 18 juin à 13h et à 16h. Le capitaine animera deux spectacles où les jeux et les chansons s'entremêleront.

CHARLEVOIX

PANORAMA 80 présenté par le Centre d'art de Baie-Saint-Paul du 21 juin au 2 septembre. En organisant cette exposition annuelle de tous les peintres de Charlevoix, le centre d'art a voulu établir dans leur contexte et leur chronologie les grandes sources du mouvement artistique de Charlevoix. Pour plus de renseignements s'adresser au Centre d'art de Charlevoix, 4 boul. Fafard, Baie-Saint-Paul, Cte Charlevoix. Tél.: (418) 435-3681.

LOTBINIÈRE

THEATRE DES CONFETTIS présentera un spectacle pour les jeunes samedi le 28 juin à 13h à l'arène de Saint-Gilles de Lotbinière dans le cadre de leur Festival des foins. L'entrée est libre. Egalement EXPOSITIONS du cercle des fermières, galerie de photos de mariage, démonstration par des artisans, poterie-peinture-tissage-cuir-bricolage-filage, à l'école Etienne-Chartier, ven. sam. et dim. Et finalement dim. à 20h: SOIREE REGIONALE d'amateurs à l'arène. Adm.: \$2.50.

PORTNEUF

MARIE LABERGE, JEANNINE BOURRET, GABY VERGE, DOMINIQUE LAQUERRE, ANDRÉ PELLETIER, GILLES ST-LAURENT, eaux-fortes, huiles, aquarelles, galerie du vieux moulin Marcoux, 1 boul.

Notre-Dame, Pont-Rouge. Tous les jours de 13h à 20h30. Jusqu'au 1er septembre.

PRINCEVILLE

GABY SAINT-LAURENT, organiste-chanteur au piano-bar du mer. au ven. de 21h30 à 02h et LES SILHOUETTES, musique populaire tous les samedis de 21h15 à 02h. Hôtel-manoir Princeville, 105 Saint-Jean-Baptiste, Princeville. Entrée libre. Réservations: (819) 364-5531.

SEPT-ÎLES

ANDRÉ GALLANT, exposition de photos sous le thème: "Improvisation-Paysages". Au Café du port à Sept-Îles. Jusqu'au 30 juin.

TADOUSSAC

LIETTE DUFOUR, aquarelles, lithographies, au Caveau de l'hôtel Tadoussac de 10h à 22h. Se termine dim.

GASPE

En plus de son exposition permanente sur l'histoire et les traditions populaires de la Gaspésie, le Musée régional de Gaspésie présente, du 26 juin au 3 août CHARLES BERNARD, photographe gaspésien. Regroupée sous le thème de "la pêche côtière dans la Gaspésie de 1950", cette exposition réunit une sélection d'oeuvres de l'un des plus importants photographes de la péninsule, Charles-Eugène Bernard, de Carleton.

MONT-SAINT-PIERRE

L'ensemble folklorique RIGODON, accompagné de la violoniste THERESE ROUX entreprend sa tournée estivale qui le mènera successivement à Mont-Saint-Pierre (27 juin), Bonaventure (28-29 juin), Mont-Joli (30 juin) et Sainte-Jeanne-d'Arc (1er juillet).

Les théâtres d'été

BEAUCÉ

LES FRANCAIS SONT DEBARQUES, une comédie bouffonne écrite et mise en scène par Jacques Bernard, jouée par 28 personnages. Ce soir, demain et dim. au Théâtre du GANOUÉ de Saint-Prospère, sur la route 24 entre Sainte-Rose et Saint-Prospère. Les représentations

auront lieu à 20h et les billets seront disponibles au guichet: \$3. Réservations: (418) 594-8944.

EST PARTIE COMME UN PETIT POULET, de Guy Mignault, Louis Danis et Pierre Collin, avec Jocelyne Goyette et Richard Niquette. Jeu. ven. 20h30 et le sam. à 19h30. Adm.: \$6; groupe: \$5. Réservations: (819) 344-2402. Jusqu'au 20 août.

LE TEMPS D'UNE VIE de Roland Lepage, par le Théâtre de la Méchigan, du jeu. au dim. à compter de 20h30 à l'Externat de Sainte-Marie de Beauce. Adm.: \$3.75. Jusqu'au 6 juillet.

BAS-DU-FLEUVE ET GASPESIE

LE CASINO VOLEUR comédie politique d'André Ricard jouée par Marc Briand, Paul Dion, Thérèse Fortin et Mireille Thibault. Du mar. au dim. à 21h au Théâtre Tout Court de Sainte-Luce-sur-Mer. Adm.: \$5 semaine et \$6 le samedi. Réservations: (418) 739-4955. Jusqu'au 16 août.

LES CHOSES QUI R'VIRENT LE COIN avec Raymond Lévesque. Du mar. au sam. 20h30 à compter de mardi le 1er juillet. Adm.: \$5. Théâtre de La Cédrière à Val-Brillant (près d'Amqui sur la route de la Matapédia). Jusqu'au 26 juillet.

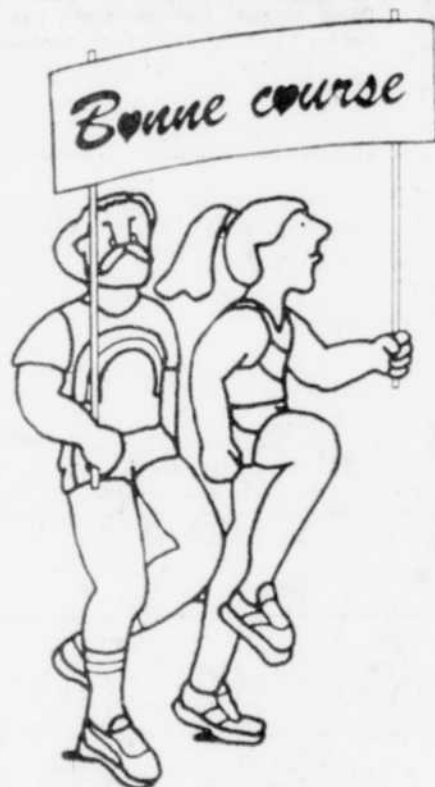
UNE AMIE D'ENFANCE, de Louise Roy et Louis Saia, par le Théâtre de l'Equinoxe, à La Roche à Veillon à Saint-Jean-Port-Joli, à compter de lun. 30 juin à 20h30. Du lun. au ven. Adm.: \$6. Réservations: (418) 598-3250. Jusqu'au 29 août.

LA VEUVE ET LE VARECH de Michel Bouchard, au Théâtre de La Saumonière, carrefour socio-culturel de Matane. Du mer. au dim. à 20h. Informations: (418) 562-6511. Jusqu'au 15 juillet.

SUR LE MATELAS de Michel Garneau. Du mer. au dim. à 21h, au Théâtre dans l'Oeuf à l'Auberge de la Pointe à Rimouski. Réservations: (418) 862-4057. Jusqu'au 13 juillet.

CHARLEVOIX

LES FOLLERIES DU SAMEDI SOIR, de Marcel Mithois par le Théâtre de Quat'Sous, avec Andrée Lachapelle, Gabriel Gascon, Lénie Scoffie. Du jeu. au dim. à 21h30. Au Théâtre du Manoir Richelieu à La Malbaie. Adm.: \$7. Réservations: (418) 845-7278. Jusqu'au 31 août.



Dans le cadre du programme
"Bonne Course"
inscrivez-vous à

La Galipote

"12 km"

SUR LES PLAINES D'ABRAHAM
le 6 juillet 1980 à 10h

Cette formule doit être retournée, accompagnée d'un chèque ou mandat-poste, avant le 28 juin au plus tard.
S.V.P. écrire en lettres moulées

NOM DE FAMILLE

PRENOM

ADRESSE (no rue, no app.)

(ville, province, code postal)

TELEPHONE

DATE DE NAISSANCE

SEXE

F ☐

M ☐

CLUB

NO DE CARTE F.A.Q.

Je renonce, par la présente, pour moi-même, mes héritiers et ayants droit, à toute réclamation contre les organisateurs de la course.

Signature des parents si moins de 18 ans

Signature de l'athlète

Cochez votre catégorie:

Catégories/hommes

- ☐ Junior 19 ans et moins
☐ Senior 20 à 39 ans
☐ Vétéran (1) 40 à 49 ans
☐ Vétéran (2) 50 ans et plus

Catégories/femmes

- ☐ Junior 19 ans et moins
☐ Senior (1) 20 à 34 ans
☐ Senior (2) 35 ans et plus

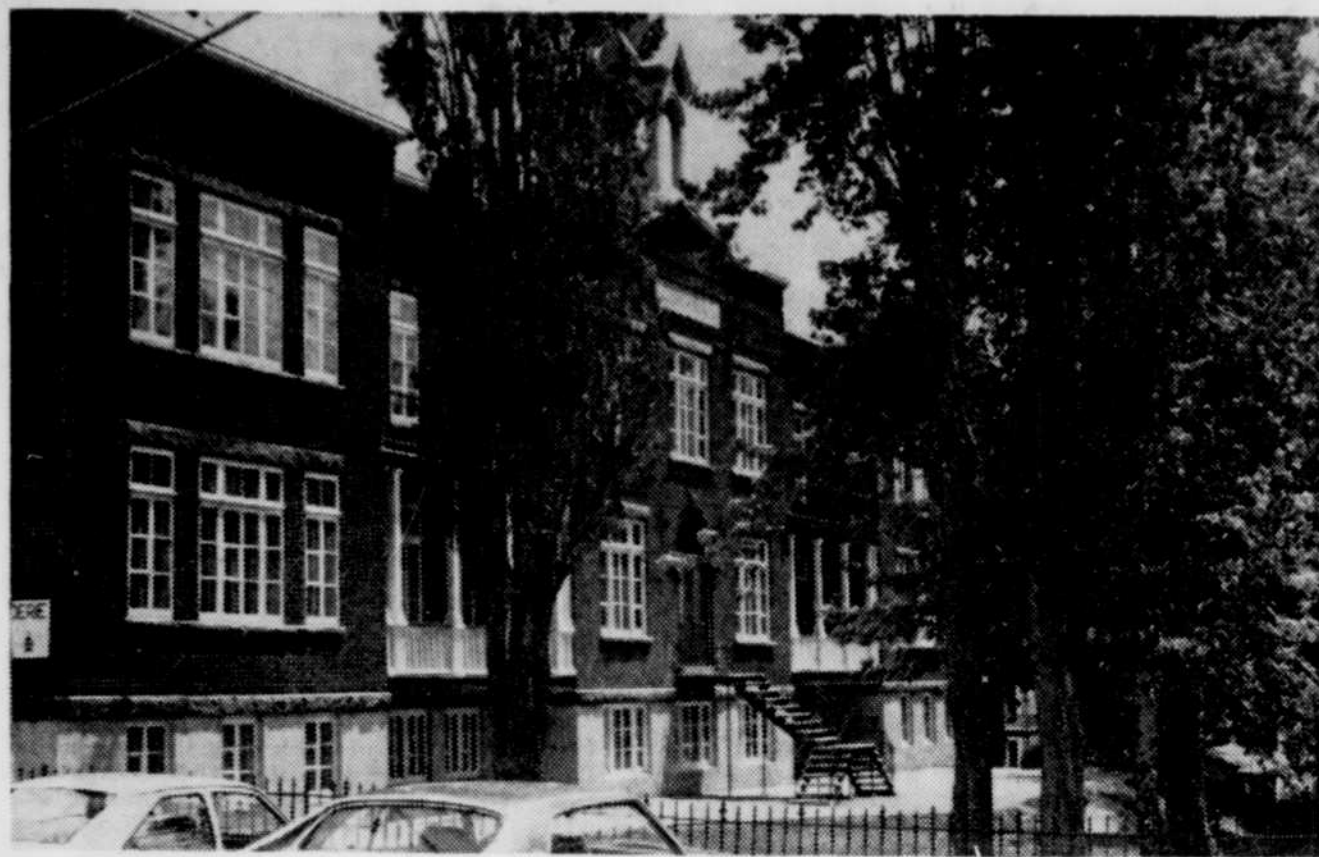
INSCRIPTION:

5,00\$ avant le 28 juin 1980
4,00\$ membre affilié F.A.Q.
6,00\$ après cette date ou sur place

RETOURNER A:

CLUB LES CENTAURES
a/s Gilles Asselin
91, Mélançon
Neufchâtel G2C 1E7
Tél.: (418) 843-1411

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond



Si personne ne réagit, cette école sera vendue ou démolie.

Le Soleil, Isabelle Jinchereau

Donnacona

Le sort de l'école Ste-Agnès sera décidé à la mi-juillet

par Isabelle JINCHEREAU
(collaboration spéciale)

DONNACONA — Le conseil municipal de Donnacona espère toujours que la Commission scolaire de Portneuf retardera la vente du couvent Sainte-Agnès aussi longtemps que la ville et les organismes du milieu concernés seront en mesure de financer son entretien. Toutefois, ce n'est qu'à l'issue de la prochaine rencontre entre la municipalité et les commissaires, prévue le 14 juillet, qu'on connaîtra le verdict officiel de la commission scolaire face à cette éventualité.

On se rappellera qu'en avril dernier, la Commission scolaire de Portneuf annonçait la fermeture du couvent Sainte-Agnès pour le 1er septembre '80 et sa mise en vente dans le secteur public. Jugeant à propos de se départir d'un édifice devenu encombrant par son administration coûteuse et sa désuétude, la commission scolaire évinçait les 3 locataires de l'édifice, soit la garderie, le Cercle des fermières et la Chambre de commerce régionale. Entre-temps, la CSP prenait connaissance d'un projet de création d'un centre culturel parrainé par des personnes du milieu et prévoyant une

utilisation maximale des grands espaces vides de l'école par les mouvements sociaux du milieu, le Service de l'éducation aux adultes et peut-être au futur CLSC. Mais pour concrétiser ce plan, il fallait d'abord racheter la bâtisse.

Scénario

C'est à ce moment que l'instigatrice du projet, Mme Thérèse Gignac, de Donnacona, demanda à la ville d'acquiescer le couvent. Le conseil municipal se montra prudent, exigeant des garanties solides et un appui massif des associations du milieu. Ainsi, la ville s'engageait à maintenir l'école en opération au moins jusqu'au 31 décembre, à condition que les organismes du milieu recueillent les \$4,000 nécessaires à son entretien.

En retardant ainsi l'échéancier, les autorités municipales disposent de plus de temps pour étudier en profondeur les possibilités qui s'offrent sur l'utilisation de cette bâtisse, et envisager peut-être ultérieurement son acquisition. Le conseil municipal est même prêt à prévoir des sommes à son budget de 1981 pour veiller à l'entretien de l'école jusqu'en juin prochain, mais pas plus. Mais, si le milieu ne réagit pas, l'édifice sera mis en vente

par appel d'offres ou démolie.

Conscients du fait que les locaux qu'ils occupent présentement à la polyvalente de Donnacona sont nettement insuffisants et trop exposés au vandalisme, les différents mouvements sociaux sont fermement résolus à se serrer les coudes. Déjà, la garderie, les scouts, les Filles d'Isabelle, le club Richelieu, les Chevaliers de Colomb ont recueilli \$3,000 tandis que d'autres mouvements seront sollicités pour amasser les \$1,000 manquants.

En attendant, le futur comité de direction du centre culturel prend vie, formé des représentants du milieu et d'un permanent de la ville.

Éléphant blanc?

Selon certains membres du conseil, même si la ville achète le couvent, les problèmes monétaires referont surface d'ici quelques années. En effet, l'édifice désuet nécessite un investissement de quelque \$12,000 par année pour son entretien, sans parler des réparations des fenêtres, du toit, de l'installation électrique et du réaménagement des espaces, qui pourrait atteindre les \$500,000. Les associations étudieront donc la possibilité d'obtenir des subventions gouvernementales.

Association en vue de dépolluer l'Ontaratz

par Raymond GAGNE

Les riverains de l'Ontaratz, la décharge du lac Saint-Joseph qui longe la station forestière de Duchesnay pour aller se jeter quelques milles plus loin dans la rivière Jacques-Cartier, ont maintenant leur association. Celle-ci a été officiellement fondée il y a quelques jours et compte maintenant une trentaine de membres.

Les directeurs seront désignés au cours d'une assemblée du bureau de direction qui doit avoir lieu dès la semaine prochaine. Ils sont, pour l'instant, Harold Piché et Lucille Bastien, les deux instigateurs de la mise sur pied de cette association. Gilles Piché, Raymond Saint-Pierre, Claude Sauvé, qui représente la municipalité de Sainte-Catherine, et Mme Claude Martel.

L'Association des riverains de l'Ontaratz travaillera à réaliser le programme des cours d'eau tel qu'établi par l'ancienne Direction générale de la nature du ministère de l'Environnement maintenant devenue la Direction de l'aménagement des lacs et cours d'eau.

Les trois problèmes principaux auxquels l'association aura à s'attaquer, une fois définitivement mise sur pied, concernent la réhabilitation des installations septiques, la régénération des rives de l'Ontaratz et la surveillance et le maintien d'un niveau adéquat des eaux afin d'en réduire le réchauffement.

L'association tentera également de travailler, de concert avec les autorités de la station forestière de Duchesnay pour que celles-ci entreprennent et réalisent le reboisement de la rive sur toute l'étendue du cours d'eau qui est incluse à l'intérieur de la station et ce, à partir du barrage qui régularise le niveau des eaux du lac Saint-Joseph.

Réélu président, à la régionale Orléans

par Gérald OUELLET

M. Benoît Bédard a été réélu président du Conseil des commissaires à la régionale Orléans tandis que M. Fernand Latouche a été élu vice-président de ce même organisme et ce sans opposition.

Pour ce qui est de l'élection du président du comité exécutif, l'on devra attendre au 8 juillet pour connaître le résultat, les sept commissaires élus au comité exécutif ayant refusé de surseoir à l'avis de convocation permettant l'élection du président.

Le nouveau comité exécutif de la régionale Orléans se compose de Mme Yolande Filion, MM. Conrad Bélanger

et Rosaire Bédard de la Commission scolaire de Beaufort, MM. Léopold Bouchard et Fernand Latouche de la Commission scolaire Chutes-Montmorency et MM. Marcel Giroux et Benoît Bédard de la Commission scolaire Côte de Beaufort.

La régionale Orléans présentera un budget de \$25 millions le 10 juillet prochain. La régionale Orléans possède des valeurs immobilières et des équipements dépassant les \$70 millions.

Suite à une intervention de la part du comité de parents concernant les animateurs en pastorale, il semble que le nombre sera maintenu au niveau actuel.

Suite à la démission d'un aumônier à la polyvalente Ulric-Huot, le comité de parents se demandait s'il serait remplacé. Sur une intervention du directeur général M. Gérard Grenier, la décision sera connue à la prochaine assemblée du comité exécutif tenant compte des prévisions au budget.

La régionale Orléans a profité de ces élections au Conseil des commissaires et au comité exécutif pour fêter d'une façon particulière l'anné de 15e anniversaire de fondation de cet organisme scolaire.

Les commissaires et les invités qui assistaient à l'assemblée régulière ont été conviés à une projection de film rappelant les étapes parcourues par cet organisme depuis sa fondation. Cette réunion s'est terminée par un goûter qui a été servi à la polyvalente "La Seigneurie", à Beaufort.

Transport sécuritaire abandonne son service d'autobus interurbain

SAINT-PROSPER — La compagnie d'autobus Transport sécuritaire de Saint-Prospère de Beauce a annoncé, hier, qu'elle cessera de donner son service interurbain à compter de mardi prochain. Le président de Transport sécuritaire, M. Paul-Maurice Vachon, attribue cette décision à la non-rentabilité du service. En 1979, le déficit a atteint \$69,000 alors qu'en 1980 il aurait dépassé \$85,000 selon M. Vachon. Transport sécuritaire maintiendra cependant son service d'auto-

bus nolisé et de transport scolaire. Le service interurbain dessert une vingtaine de municipalités de la Beauce et de Bellechasse.

De son côté, le député de Bellechasse à l'Assemblée nationale, Bertrand Goulet, interrogé par Radio-Canada, a déploré l'inaction du gouvernement dans ce dossier tout autant que la tiédeur des municipalités concernées qui n'ont pas appuyé la compagnie, afin de sauver le service de transport interurbain.

Le conseil de Sainte-Anne-de-Beaupré est autorisé à faire des travaux de voirie

par Gérald OUELLET

Les membres du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Beaupré viennent d'obtenir "le feu vert" de leurs contribuables pour investir \$24 millions dans le secteur du boulevard Sainte-Anne pour la réfection complète des réseaux d'égout et d'égout.

De ce montant, \$1,6 million sera défrayé par le gouvernement du Québec tandis que la municipalité devra déboursier près de \$800,000. On se rappelle que les membres du conseil avaient tenu deux séances d'information auxquelles plus de 200 citoyens ont participé. Comme aucun contribuable ne s'est présenté pour enregistrer son opposition les 18 et 19 juin derniers, le règlement no 49-V autorisant ces travaux a été adopté pour exécution.

On sait que le ministère des Transports sera le maître d'œuvre de ces travaux d'infrastructure et le ministère

en profitera pour porter le boulevard Sainte-Anne à quatre voies dans les limites de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Il est à noter que ces travaux seront exécutés par le même entrepreneur général. Le ministère des Transports défrayera la réfection du pavage, la chaussée, l'égout pluvial, les bordures de rues, les trottoirs et l'éclairage de rues.

La municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré aura quant à elle la responsabilité de la réfection d'une partie de son réseau d'égout, des égouts sanitaires et d'égout collecteur. Il semble que l'on prévoit le début des travaux d'ici le 15 juillet prochain. D'ailleurs, des dispositions seront prises afin de ne pas trop nuire aux commerçants et visiteurs qui utilisent le boulevard Sainte-Anne pendant la saison esti-

vale. On sait que le boulevard Sainte-Anne est une continuité de la route 138 vers la côte nord du Saint-Laurent.

L'avenue Royale

C'est confirmé, la réfection complète de l'avenue Royale dans les limites de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré sera effectuée et l'on prévoit le début des travaux pour juillet prochain. C'est le ministère des Transports qui entreprendra ces travaux de réfection du pavage qui est endommagé.

Service des incendies

Comme l'indiquait au SOLEIL M. Mathieu Morin, conseiller municipal et responsable du Service des incendies de la municipalité de

Sainte-Anne-de-Beaupré, le service est formé uniquement de volontaires dont le chef est M. Jean-Luc Racine.

En effet, le corps de pompiers de la municipalité compte 17 membres. La municipalité possède son auto-pompe et sa caserne sur l'avenue Royale. Le budget de la municipalité pour ce service s'élève à \$20,000 annuellement.

Dans le but de perfec-

tionner les membres du corps de pompiers, des cours leur sont donnés par des instructeurs de la Direction générale de la protection des incendies du Québec et des exercices de prévention sont organisés dans la municipalité dans le but de familiariser les membres de ce corps avec les rudiments du métier. Même si ce service fonctionne sur une base volontaire, une surveillance de 24 heures par jour est assurée à la population.

Offrez-vous une Escapade à Montréal



et aux Florales.

Les Florales internationales ont lieu à Montréal et VIA vous y convie! Venez y découvrir un monde de fleurs tout aussi belles que rares. Des fleurs de tous les coins du monde. C'est une chance extraordinaire qui s'offre à vous. Sachez en profiter doublement, car par la même occasion, vous pourrez visiter Montréal, ses boutiques à la mode et sa rue Crescent, sans oublier son vieux quartier avec ses restaurants et ses cafés tous aussi accueillants les uns que les autres.

Le forfait Escapade à Montréal comprend: l'aller-retour Québec (Sainte-Foy)/Montréal en voiture-coach, l'hébergement à l'hôtel Windsor, au Reine Elizabeth ou au Régence Hyatt et une visite guidée de la ville... et surtout, du 31 mai au 1er septembre, l'admission aux Florales pour une journée. Et c'est très abordable. Par exemple, un séjour de 2 nuits en week-end à l'hôtel Windsor vous est offert à compter de \$70.00 par personne, à raison de 2 adultes par chambre. Ce forfait est aussi offert en semaine.

Pour renseignements et réservations, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau VIA au 692-3940. Détenteur d'un permis du Québec.

TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.



Pensée du jour

"Le courage, c'est l'art d'avoir peur sans que ça paraisse".

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

TERRE A GAZON PREPAREE

TERRE A JARDIN
TERREAU SPECIAL

REP.: tourbe Mandarley
626-2930
Pépinière Bourbeau

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

Vendredi, samedi et dimanche, les 27, 28 et 29 juin: la Surprise de Veau Ste-Ange accompagnée de Tofu glissade au beurre parfumé à la ciboulette... le tout, précédé de la Vichyssoise et suivi de la Torta al Fomaggio, Café.

Le tout \$11.95

27, Ste-Ange, Québec
592-3835

INTÉRESSÉ AUX ANIMAUX?

Vous êtes un éleveur de Chinchillas en puissance. Ceux qui font l'élevage de Chinchillas à domicile sont les principaux fournisseurs de fourrures en Amérique du Nord. Ces animaux se domestiquent bien, ils sont végétariens, se nourrissent de foin et de grains. Robustes et nocturnes, ils s'adaptent facilement à la plupart des milieux. Les Chinchillas sont bien disposés et tout-à-fait sans odeur. Ce sont des animaux extrêmement propres et d'excellents parents pour leurs petits. Donc, si vous aimez les animaux, si vous avez du temps et l'espace nécessaires et si vous voulez un commerce à temps partiel, nous avons le financement pour vous permettre de devenir éleveur dans l'industrie des Chinchillas. On a besoin d'éleveurs. La demande de fourrures dépasse considérablement l'offre. Nous garantissons la viabilité et la reproduction des animaux. Le prix de vente est garanti par contrat.



Chinchilla Nord-Américain
(Québec) C.P. 268
St-Anne-de-Beaupré, JQL 1N0

Je désire plus de renseignements, sans obligation, sur l'élevage des Chinchillas:

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Comité: _____
Code postal: _____
Tél. (avec code): _____

VILLE DE BEAUPORT avis public

Aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables inscrits le 23 juin 1980 au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de Beaufort:

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Beaufort:

- 1- Que lors d'une assemblée du conseil municipal de la Ville de Beaufort, tenue le 23 juin 1980, ledit conseil a adopté le règlement numéro 80-297, décrétant des travaux de voirie dans diverses rues ainsi que des travaux d'aménagement sur divers terrains de la Ville et le coût estimé de ces travaux est de \$209,305.94.
- 2- Que pour défrayer le coût des travaux précités, le conseil de la Ville de Beaufort a approuvé audit règlement numéro 80-297, les deniers disponibles totalisant la somme de \$209,305.94, provenant des emprunts contractés en vertu des règlements numéros 76-034, 77-073, 77-096, 77-098 et 78-184 de la Ville de Beaufort.
- 3- Que les électeurs propriétaires ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 23 juin 1980, ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des cités et villes, qu'il fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la même loi.
- 4- Qu'à cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau du greffier, à l'hôtel de ville situé au 577, avenue Royale, Beaufort, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, les sept (7) et huit (8) juillet 1980.
- 5- Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 80-297 fasse l'objet d'un scrutin est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 80-297 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 6- Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
- 7- Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 8 juillet 1980, à dix-neuf heures cinq minutes (19h05), dans la salle du conseil municipal.

Donné à Beaufort, ce vingt-cinquième jour du mois de juin mil neuf cent quatre-vingt.

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, s.m.a.

la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

La Fête du Canada, célébrée un peu partout

BAIE SAINT-PAUL

27 juin: kiosque du club des Lions, 20h30: spectacle folklorique.

1er juillet: sous-sol de l'église, rue St-Jean-Baptiste, 20h: spectacle de chants et de danse avec le Choeur d'hier et d'aujourd'hui.

BEAUCVILLE

30 juin: Centre culturel, 20h: soirée canadienne.

1er juillet: journée: courses de tacots, tournoi de balle-molle, saut à la corde.

BEAUPORT

28 juin: aréna, 21h: Daniel Laliberté et ses Montagnards.

BLACK LAKE

27 au 29 juin: Carrefour Frontenac, Galeries de Thetford, Centre communautaire de Coleraine, 18h: danses folkloriques et soirée canadienne avec la troupe "Vla l'on vent", et autres.

BONAVENTURE

29 juin: Bonaventure (village), 13h30: concert de fanfare avec l'Harmonie St-Jacques.

DONNACONA

28 juin: 20h: fête populaire.

FORESTVILLE

29 juin: salle paroissiale de Forestville, 14h à 22h: concours de recettes régionales.

HAUTERIVE

28 juin: Café-Jeunesse, 20h: soirée de danse et spectacles.

HAVRE-AUBERT

30 juin: baie de Plaisance et centre récréatif, journée: fête d'enfants et soirée canadienne.

ILE AUX COUDRES

25 juin: école Saint-Pierre, 20h30: chansons et danses de Charlevoix avec les Coudrois et avec Etienne Bouchard et son groupe.

LES ESCOUMINS

28 juin: Centre communautaire Montagnais, 19h: fête amérindienne montagnaise.



CANADA'S BIRTHDAY, JULY 1st

Citizens Committee of the National Capital Region

1er JUILLET, LA FÊTE DU CANADA

Conseil pour l'unité canadienne

Comité des citoyens, région de la capitale nationale

Conseil canadien des arts populaires

1er juillet: Centre communautaire Montagnais, 17h à 20h: découverte culinaire de la truite et de la morue apprêtées à l'indienne, danses indiennes.

L'ISLET-SUR-MER

26-27 juin: Camping rocher Panet, 20h à minuit: concert-chorale avec l'Egoïste au grand large.

L'ISLET-LE-GRAND

28 juin: terrain de l'Islet Express: fête populaire.

29 juin: terrain de l'Islet Express: fête populaire.

MATANE

28 juin: Festival de la crevette: théâtre des Iles ou école Victor-Côté, 11h: Pitou, marionnette géante rend visite à ses amis de la Gaspésie avec Mme Louise Pommerville; Festival de la crevette: Carrefour socio-culturel, après-midi: tournée en Gaspésie d'un artisan spécialisé dans le Tour de Bois, M. Normand Rondeau.

MONT-JOLI

27 juin: Le Grand Bazar, 14h: Pitou, marionnette géante rend visite à ses amis de la Gaspésie avec Mme Louise Pommerville. Carrefour des artisans,

après-midi: M. Normand Rondeau, artisan, spécialiste du Tour du Bois.

28 juin: aéroport régional, 14h: spectacles aériens.

29 juin: centenaire de Mont-Joli: stade du Centenaire, 23h: Solange Arseneault et Monique Thérien, folkloristes de Gaspésie.

30 juin: stade du centenaire, 20h: l'Ensemble folklorique Rigodon.

30 juin: Stade du centenaire, 20h: danses folkloriques et modernes. Soirée bavaroise.

1er juillet: Stade du centenaire, 20h: soirée de fermeture des fêtes du centenaire de Mont-Joli; par Richelieu, 24h: feux d'artifices.

MONTMAGNY

26 juin et 1er juillet: aréna, journées et soirées: troupes folkloriques locales.

MONT-ST-PIERRE

27 juin: Centre de loisirs, 20h: artisanat et troupe Rigodon.

QUEBEC

27 juin: bateau Louis-Jolliet, 14h à 16h, 20h à 23h: animation folklorique avec le groupe Tradison.

28 juin: base de Valcartier, 14h: Les 4

Chevaliers O'Keefe vs l'équipe de la Base.

29 juin: plaines d'Abraham au Manège, 20h30: concert sous les étoiles avec le 22e Régiment (remis au 30 juin si pluie).

30 juin: pavillon Pollack de l'université Laval, à 14h: animation folklorique avec la troupe La Parenté. Plainnes d'Abraham, face au Musée, 19h: sauts en parachute des Sky Hawks.

1er juillet: basilique de Québec, 10h30: service religieux; hôtel de ville, 12h: levée du drapeau avec le 22e Régiment; survol de Québec, 12h: envolée de réacteurs et d'hélicoptères au-dessus de Québec; Château Frontenac, 15h: gâteau de fête dans le grand hall; fleuve, 21h: parade aux flambeaux de yachts; hippodrome, 21h30: Amble du Canada.

RIMOUSKI

27 juin: Centre commercial: kiosques.

1er juillet: Colisée, soirée: Fête populaire. Forces armées.

RIVIERE-AUX-RENARDS

26 juin au 1er juillet: Festival des pêches. Artisanat, soirées populaires.

SAINTE-FOY

27 juin: Place de ville, 18h: spectacle folklorique.

SAINTE-LUCE-SUR-MER

28 juin: Village, 22h30: chant, avec le chœur "Les voix de la Vallée".

SAINT-THARCISUS

27 au 29 juin: terrain de la Fabrique, sous-sol de l'église, soirée: musique folklorique et artisanat.

SAINT-VIANNEY

30 juin: centre sportif, 20h: danses folkloriques avec les Chats blancs, les

Matanais. Chants folkloriques avec Simon Lefèvre.

SAINT-EPHREM DE BEAUCE

28 juin: aréna: extérieur, 20h: festival du Beauceron, musique et danses folkloriques.

SAINT-GEDEON

28 juin: plage Saint-Jude, 13h: folklore: animation et danses.

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

29 juin: palais des sports, 14h: animation folklorique avec la troupe Les Gais Lurons et la troupe Marielou.

SAINT-HILARION

27 juin: grande salle de l'Association des handicapés physiques du comté de Charlevoix, 20h: soirée folklorique avec Etienne Bouchard et son groupe.

en bref

Lévesque à Mont-Joli

MONT-JOLI — Le premier ministre, M. René Lévesque, participera lundi aux célébrations marquant le centenaire de Mont-Joli. Arrivé à 14h, le premier ministre sera reçu à l'hôtel de ville et il participera à l'inauguration de la nouvelle caserne, avant de visiter le parc industriel et de pique-niquer avec la population au parc Richelieu.

Réparations au débarcadère

BAIE-COMEAU — D'importants dommages causés au débarcadère de Baie-Comeau créent des inconvénients et des complications pour les usagers qui doivent emprunter le débarcadère de Godbout, situé à une distance de 54 kilomètres pour se rendre sur la rive sud. Le ministre provincial des Transports, M. Denis de Belleval, a souligné ce problème, hier, en réclamant une intervention immédiate afin d'éviter que la région ne souffre de préjudices économiques au cours de la saison touristique qui débute.

Convention de travail

SAINTE-PERPETUE — La direction de l'usine des Industries de sciage Aurèle Lord Inc. de Sainte-Perpétue, dans le comté de Montmagny-L'Islet, et leurs 50 salariés ont signé une nouvelle convention collective. N'ayant plus de contrat de travail, à compter du 15

octobre 1979, cet employeur et l'Association des travailleurs des Industries Aurèle Lord Inc. ont



Cercle de presse

C'est le journaliste Gaétan Godbout, du Peuple-Courier de la Côte-du-Sud, qui a obtenu le prix Georges-Pelletier destiné au journaliste de l'année dans le secteur de la Côte-du-Sud de Québec. Le récipiendaire reçoit son prix des mains du nouveau président du Cercle de presse de la Côte-du-Sud, M. Réal Laberge, du journal LE SOLEIL. Les autres membres du bureau exécutif du cercle pour l'exercice 1980-81 sont Alain Thériault, du cégep de La Pocatière, vice-président et Mlle Mireille Tremblay, du Saint-Laurent Echo, de Rivière-du-Loup.

requis les services d'un conciliateur du ministère. M. Roland Martel, du Service de conciliation du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec, a aidé les parties à trouver un terrain d'entente sans recours à la grève ou au lock-out. Une entente de principe est survenue entre les parties, le 18 avril.

Transport en commun

THETFORD MINES — Espérant qu'elle pourra finalement obtenir des subventions municipales ou gouvernementales, la firme Autocars Thetford Inc. a décidé de maintenir son service de transport en commun dans les limites de la ville de Thetford pendant la saison estivale. C'est la troisième fois que la compagnie reporte sa décision. Le service actuellement offert se limite aux heures suivantes: entre 7h et 9h, et entre 13h et 17h. En septembre prochain, le service pourrait être prolongé jusqu'à l'école polyvalente, à toutes les heures.

Entente de principe

NEW RICHMOND — Les enseignants du Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec ont entériné le 29 mai dernier l'entente de principe intervenue à la table de négociation locale après deux semaines de conciliation et huit mois de négociation. L'entente a été signée le 10 juin dernier, et les textes ont été déposés au ministère du Travail vendredi le 20 juin.

Où aller dans nos régions...

ARTHABASKA

BERNARD LAIR, peintre, et L'ABSTRACTION LYRIQUE EN EUROPE. Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest. Du mar. au ven. de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Sam. et dim. 13h30 à 17h. Lundi relâche. Jusqu'au 29 juin.

BEAUCE

MARIE-CLAIRE SEGUIN, La Jarnigoine, rang St-Etienne, Vallée-Jonction. Ven. et sam. à 21h. Adm.: \$5. Réservations: 253-5594.

BELLECHASSE

LES SATELLIPOPETTES A SAINT-RAPHAEL DE BELLECHASSE. tous les jeunes sont invités à venir rencontrer le capitaine Cosmos au centre communautaire de Saint-Raphaël de Bellechasse dans le cadre de la foire Rallye, samedi le 18 juin à 13h et à 16h. Le capitaine animera deux spectacles où les jeux et les chansons s'entremêleront.

CHARLEVOIX

PANORAMA 80 présenté par le Centre d'art de Baie-Saint-Paul du 21 juin au 2 septembre. En organisant cette exposition annuelle de tous les peintres de Charlevoix, le centre d'art a voulu établir dans leur contexte et leur chronologie les grandes sources du mouvement artistique de Charlevoix. Pour plus de renseignements s'adresser au Centre d'art de Charlevoix, 4 boul. Fafard, Baie-Saint-Paul, Cte Charlevoix. Tél.: (418) 435-3681.

LOTBINIERE

THEATRE DES CONFETTIS présentera un spectacle pour les jeunes samedi le 28 juin à 13h à l'aréna de Saint-Gilles de Lotbinière dans le cadre de leur Festival des foins. L'entrée est libre. Egalement EXPOSITIONS du cercle des fermières, galerie de photos de mariage, démonstration par des artisans, poterie-peinture-tissage-cuir-bricolage-filage, à l'école Etienne-Chartier, ven. sam. et dim. Et finalement dim. à 20h. SOIREE REGIONALE d'amateurs à l'aréna. Adm.: \$2.50.

PORTNEUF

MARIE LABERGE, JEANNINE BOURRET, GABY VERGÉ, DOMINIQUE LAQUERRE, ANDRÉ PELLETIER, GILLES ST-LAURENT, eaux-fortes, huiles, aquarelles, galerie du vieux moulin Marcoux, 1 boul.

Notre-Dame, Pont-Rouge. Tous les jours de 13h à 20h30. Jusqu'au 1er septembre.

PRINCEVILLE

GABY SAINT-LAURENT, organiste-chanteur au piano-bar du mer, au ven. de 21h30 à 02h et LES ST-HOUETTES, musique populaire tous les samedis de 21h15 à 02h. Hôtel-manoir Princeville, 105 Saint-Jean-Baptiste, Princeville. Entrée libre. Réservations: (819) 364-5531.

SEPT-ILES

ANDRÉ GALLANT, exposition de photos sous le thème: "Improvisation-Paysages". Au Café du port à Sept-Îles. Jusqu'au 30 juin.

TADOUSSAC

LIETTE DUFOUR, aquarelles, lithographies, au Caveau de l'hôtel Tadoussac de 10h à 22h. Se termine dim.

GASPE

En plus de son exposition permanente sur l'histoire et les traditions populaires de la Gaspésie, le Musée régional de Gaspésie, du 26 juin au 3 août CHARLES BERNARD, photographe gaspésien. Regroupée sous le thème de "la pêche côtière dans la Gaspésie de 1950", cette exposition réunit une sélection d'oeuvres de l'un des plus importants photographes de la péninsule, Charles-Eugène Bernard, de Carleton.

MONT-SAINT-PIERRE

L'ensemble folklorique RIGODON, accompagné de la violoniste THERESE ROUX entreprend sa tournée estivale qui le mènera successivement à Mont-Saint-Pierre (27 juin), Bonaventure (28-29 juin), Mont-Joli (30 juin) et Sainte-Jeanne-d'Arc (1er juillet).

Les théâtres d'été

BEAUCE

LES FRANCAIS SONT DEBARQUES, une comédie bouffonne écrite et mise en scène par Jacques Bernard, jouée par 28 personnages. Ce soir, demain et dim. au Théâtre du MANOIR de Saint-Prospère, sur la route 24 entre Sainte-Rose et Saint-Prospère. Les représentations

auront lieu à 20h et les billets seront disponibles au guichet: \$3. Réservations: (418) 594-8944.

EST PARTIE COMME UN PETIT POULET, de Guy Mignault, Louise Danis et Pierre Collin, avec Jocelyne Goyette et Richard Niquette. Jeu. ven. 20h30 et le sam. à 19h30. Adm.: \$6; groupe: \$5. Réservations: (819) 344-2402. Jusqu'au 20 août.

LE TEMPS D'UNE VIE de Roland Lepage, par le Théâtre de la Mécanique, du jeu. au dim. à compter de 20h30 à l'Externat de Sainte-Marie de Beauce. Adm.: \$3.75. Jusqu'au 6 juillet.

BAS-DU-FLEUVE ET GASPESIE

LE CASINO VOLEUR comédie politique d'André Ricard jouée par Marc Briand, Paul Dion, Thérèse Fortin et Mireille Thibault. Du mar. au dim. à 21h au Théâtre Tout Court de Sainte-Luce-sur-Mer. Adm.: \$5 semaine et \$6 le samedi. Réservations: (418) 739-4955. Jusqu'au 16 août.

LES CHOSES QUI VIVENT LE COIN avec Raymond Lévesque. Du mar. au sam. 20h30 à compter de mardi le 1er juillet. Adm.: \$5. Théâtre de La Cédrière à Val-Brillant (près d'Amqui sur la route de la Matapédia). Jusqu'au 26 juillet.

UNE AMIE D'ENFANCE, de Louise Roy et Louis Saia, par le Théâtre de l'Equinoxe, à La Roche à Veillon à Saint-Jean-Port-Joli, à compter de lun. 30 juin à 20h30. Du lun. au ven. Adm.: \$6. Réservations: (418) 598-3250. Jusqu'au 29 août.

LA VEUVE ET LE VARECH de Michel Bouchard, au Théâtre de La Saumonière, carrefour socio-culturel de Matane. Du mer. au dim. à 20h. Informations: (418) 562-6511. Jusqu'au 15 juillet.

SUR LE MATELAS de Michel Garneau. Du mer. au dim. à 21h, au Théâtre dans l'Oeuf à l'Auberge de la Pointe à Rimouski. Réservations: (418) 862-4057. Jusqu'au 13 juillet.

CHARLEVOIX

LES FOLLERIES DU SAMEDI SOIR, de Marcel Mithois par le Théâtre de Quat'Sous, avec Andrée Lachapelle, Gabriel Gascon, Lénie Scoffie. Du jeu. au dim. à 21h30. Au Théâtre du Manoir Richelieu à La Malbaie. Adm.: \$7. Réservations: (418) 845-7278. Jusqu'au 31 août.



Dans le cadre du programme
"Bonne Course"
inscrivez-vous à

La Galipote
"12 km"

SUR LES PLAINES D'ABRAHAM
le 6 juillet 1980 à 10h

Cette formule doit être retournée, accompagnée d'un cheque ou mandat-poste, avant le 28 juin au plus tard.
S.V.P. écrire en lettres moulées

NOM DE FAMILLE

PRENOM

ADRESSE (no rue, no app.)

(ville, province, code postal)

TELEPHONE

DATE DE NAISSANCE

SEXE

F

M

CLUB

NO DE CARTE F.A.Q.

Je renonce, par la présente, pour moi-même, mes héritiers et ayants droit, à toute réclamation contre les organisateurs de la course.

Signature des parents si moins de 18 ans

Signature de l'athlète

Cochez votre catégorie:

Catégories/hommes

- ☐ Junior 19 ans et moins
☐ Senior 20 à 39 ans
☐ Vétéran (1) 40 à 49 ans
☐ Vétéran (2) 50 ans et plus

Catégories/femmes

- ☐ Junior 19 ans et moins
☐ Senior (1) 20 à 34 ans
☐ Senior (2) 35 ans et plus

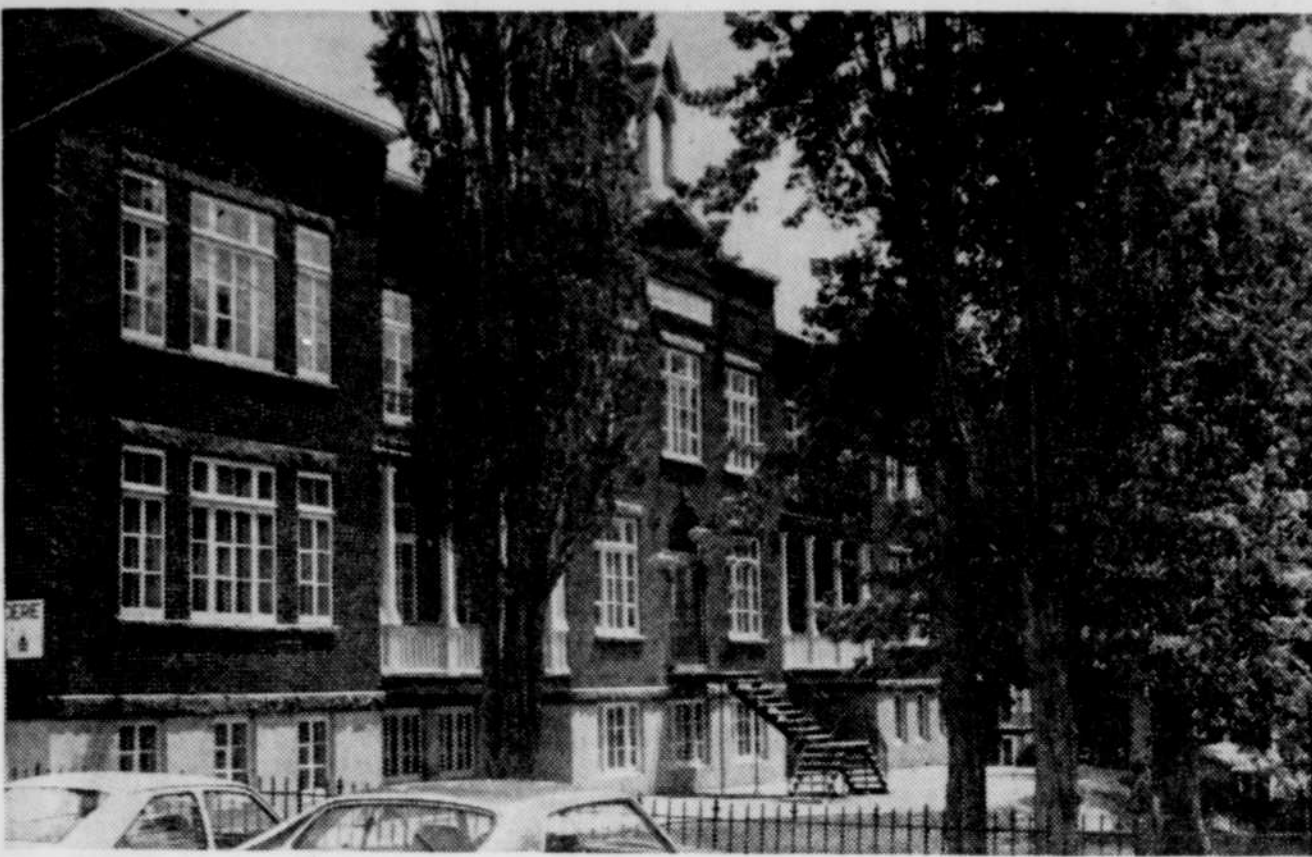
INSCRIPTION:

5,00\$ avant le 28 juin 1980
4,00\$ membre affilié F.A.Q.
6,00\$ après cette date ou sur place

RETOURNER A:

CLUB LES CENTAURES
a/s Gilles Asselin
91, Mélançon
Neufchâtel G2C 1E7
Tél.: (418) 843-1411

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur ·



Si personne ne réagit, cette école sera vendue ou démolie.

Le Soleil, Isabelle Jinchereau

Ecole Saint-Michel de Sillery

La régionale de Tilly répondra le 9 juillet

par Michel CORBEIL

L'école secondaire Saint-Michel de Sillery ne connaîtra son sort définitif que le 9 juillet.

Hier, à l'hôtel de ville de Sillery, le Regroupement pour la survie de l'école secondaire Saint-Michel, a laissé entendre que tout n'était pas encore joué en ce qui concerne la décision de fermer définitivement l'école.

"Hier, c'était jour de démenagement, rapporte la vice-présidente du regroupement, Mme Pierrette Vachon-L'Heureux. Nous avons vu des camions sortir des caisses de notre école et les emporter. Les autorités de la Commission scolaire régionale de Tilly vident Saint-Michel."

"Cependant, le directeur général de la commission de Tilly, M. Sylvain Blanchet, nous a confirmé, lors de la dernière réunion des commissaires, le 19 juin, qu'il y avait des tractations avec les autorités du ministère de l'Éducation."

"M. Blanchet nous a dit que la commission a fait une contre-proposition au ministère. Il attend une réponse ferme vers le 2 juillet. Il l'a rendra publique, lors de la prochaine séance du conseil des commissaires, le 9 juillet."

Dernière chance?

Selon le regroupement, ces tractations indiquent que la décision, prise en mars dernier, de fermer l'école n'est pas irrévocable. Cependant, les pourparlers actuels avec le ministère représentent la tentative de la dernière chance pour les tenants de l'école secondaire de Sillery.

Hier, le regroupement a réclamé, par écrit, que le ministère consulte non seulement les administrateurs de la régionale Tilly, mais aussi les commissaires et les parents concernés par le dossier. Les parents et certains commissaires se plaignent d'être placés devant des faits accomplis.

"Le temps ne joue pas en notre faveur, reconnaît Mme Vachon-L'Heureux. Si le 9 juillet, la commission maintient sa décision, nos recours demeurent fort limités. Nous pourrions aller jusqu'à la demande d'injonction à la mode Saint-Dominique (recours juridique entrepris par un groupe de parents pour empêcher la fermeture de l'école Saint-Dominique,

composante de la Commission des écoles catholiques de Québec).

"Mais, il faudra trouver des motifs. Peut-être nous appuierons-nous sur la charte des droits de l'homme ou sur le droit à l'éducation? Rien n'est décidé."

Une décision politique

Les administrateurs de la régionale de Tilly ont proposé la fermeture de Saint-Michel pour sabrer dans un surplus de 2.000 places-élèves, dénombrées sur la rive nord (Sillery—Sainte-Foy). Ce surplus, affirment-ils, est l'obstacle qui retarde le réaménagement de l'école Campus 1, situé à Sainte-Foy.

La fermeture de Saint-Michel a été entérinée par les commissaires de la régionale Tilly. La majorité des commissaires (35 sur 52) proviennent de la rive sud, des commissions scolaires locales Chaudière-Étchemin et Lotbinière. 34 commissaires de la rive sud se sont prononcés contre le maintien de Saint-Michel.

La décision affectant la rive nord a été prise par la rive sud et les commissaires n'étaient pas suffisamment informés, soutient le regroupement. "Toute décision de fermer ou ouvrir une école est politique", affirme une commissaire de Sainte-Foy.

Mme Kathleen Grenier. Celle-ci ne ferait pas exception.

"Deux dossiers sont présentement déposés devant le ministère de l'Éducation, laisse entendre Mme Vachon-L'Heureux: celui du réaménagement du Campus 1 et celui de l'établissement d'une polyvalente sur la rive sud."

"Nous présumons que la direction générale de la commission scolaire fait jouer cela devant les commissaires de la rive sud, vu que la polyvalente n'est pas construite. La direction générale a dû lier les deux dossiers devant les gens de la rive sud. D'où leur vote."

"La direction générale n'a pas le même point de vue que les parents. Elle a adopté un raisonnement de gestionnaire: plus c'est centralisé, plus ce sera facile à gérer."

"L'administration de la commission ne nous a jamais présenté de raisons économiques pour fermer l'école, enchaîne le président du regroupement, M. Xavier Numoz. Or, tous ceux qui prônent un renouvellement scolaire, rêvent à une école telle Saint-Michel. La direction générale veut couper le surplus de places-élèves: en fermant Saint-Michel, elle gonflera simplement les rangs du secteur privé."

Donnacona

Le sort de l'école Ste-Agnès sera décidé à la mi-juillet

par Isabelle JINCHEREAU (collaboration spéciale)

DONNACONA — Le conseil municipal de Donnacona espère toujours que la Commission scolaire de Portneuf retardera la vente du couvent Sainte-Agnès aussi longtemps que la ville et les organismes du milieu concernés seront en mesure de financer son entretien. Toutefois, ce n'est qu'à l'issue de la prochaine rencontre entre la municipalité et les commissaires, prévue le 14 juillet, qu'on connaîtra le verdict officiel de la commission scolaire face à cette éventualité.

On se rappellera qu'en avril dernier, la Commission scolaire de Portneuf annonçait la fermeture du couvent Sainte-Agnès pour le 1er septembre '80 et sa mise en vente dans le secteur public. Jugant à propos de se départir d'un édifice devenu encombrant par son administration coûteuse et sa désuétude, la commission scolaire évacue les 3 locataires de l'édifice, soit la garderie, le Cercle des fermières et la Chambre de commerce régionale. Entre-temps, la CSP prenait connaissance d'un projet de création d'un centre culturel parrainé par des personnes du milieu et prévoyant une

utilisation maximale des grands espaces vides de l'école par les mouvements sociaux du milieu, le Service de l'éducation aux adultes et peut-être au futur CLSC. Mais pour concrétiser ce plan, il fallait d'abord racheter la bâtisse.

Scénario

C'est à ce moment que l'instigatrice du projet, Mme Thérèse Gignac, de Donnacona, demanda à la ville d'acquiescer le couvent. Le conseil municipal se montra prudent, exigeant des garanties solides et un appui massif des associations du milieu. Ainsi, la ville s'engageait à maintenir l'école en opération au moins jusqu'au 31 décembre, à condition que les organismes du milieu recueillent les \$4.000 nécessaires à son entretien.

En retardant ainsi l'échéancier, les autorités municipales disposent de plus de temps pour étudier en profondeur les possibilités qui s'offrent sur l'utilisation de cette bâtisse, et envisager peut-être ultérieurement son acquisition. Le conseil municipal est même prêt à prévoir des sommes à son budget de 1981 pour veiller à l'entretien de l'école jusqu'en juin prochain, mais pas plus. Mais, si le milieu ne réagit pas, l'édifice sera mis en vente

pr appel d'offres ou démolie.

Conscients du fait que les locaux qu'ils occupent présentement à la polyvalente de Donnacona sont nettement insuffisants et trop exposés au vandalisme, les différents mouvements sociaux sont fermement résolus à se serrer les coudes. Déjà, la garderie, les scouts, les Filles d'Isabelle, le club Richelieu, les Chevaliers de Colomb ont recueilli \$3.000 tandis que d'autres mouvements seront sollicités pour amasser les \$1.000 manquants.

En attendant, le futur comité de direction du centre culturel prend vie, formé des représentants du milieu et d'un permanent de la ville.

Éléphant blanc?

Selon certains membres du conseil, même si la ville achète le couvent, les problèmes monétaires refont surface d'ici quelques années. En effet, l'édifice désuet nécessite un investissement de quelque \$12.000 par année pour son entretien, sans parler des réparations des fenêtres, du toit, de l'installation électrique et du réaménagement des espaces, qui pourrait atteindre les \$500.000. Les associations étudieront donc la possibilité d'obtenir des subventions gouvernementales.

Le conseil de Sainte-Anne-de-Beaupré est autorisé à faire des travaux de voirie

par GÉRALD OUELLET

Les membres du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Beaupré viennent d'obtenir "le feu vert" de leurs contribuables pour investir \$24 millions dans le secteur du boulevard Sainte-Anne pour la réfection complète des réseaux d'égout et d'eau.

De ce montant, \$16 millions sera défrayé par le gouvernement du Québec tandis que la municipalité devra déboursier près de \$800.000. On se rappelle que les membres du conseil avaient tenu deux séances d'information auxquelles plus de 200 citoyens ont participé. Comme aucun contribuable ne s'est présenté pour enregistrer son opposition les 18 et 19 juin derniers, le règlement no 49-V autorisant ces travaux a été adopté pour exécution.

On sait que le ministère des Transports sera le maître d'œuvre de ces travaux d'infrastructure et le ministère

en profitera pour porter le boulevard Sainte-Anne à quatre voies dans les limites de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Il est à noter que ces travaux seront exécutés par le même entrepreneur général. Le ministère des Transports défrayera la réfection du pavage, la chaussée, l'égout pluvial, les bordures de rues, les trottoirs et l'éclairage de rues.

La municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré aura quant à elle la responsabilité de la réfection d'une partie de son réseau d'égout, des égouts sanitaires et d'égout collectif. Il semble que l'on prévoit le début des travaux d'ici le 15 juillet prochain. D'ailleurs, des dispositions seront prises afin de ne pas trop nuire aux commerçants et visiteurs qui utilisent le boulevard Sainte-Anne pendant la saison esti-

vale. On sait que le boulevard Sainte-Anne est une continuité de la route 138 vers la côte nord du Saint-Laurent.

L'avenue Royale

C'est confirmé, la réfection complète de l'avenue Royale dans les limites de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré sera effectuée et l'on prévoit le début des travaux pour juillet prochain. C'est le ministère des Transports qui entreprendra ces travaux de réfection du pavage qui est endommagé.

Service des incendies

Comme l'indiquait au SO-LEIL M. Mathieu Morin, conseiller municipal et responsable du Service des incen-

dies de la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré, le service est formé uniquement de volontaires dont le chef est M. Jean-Luc Racine.

En effet, le corps de pompiers de la municipalité compte 17 membres. La municipalité possède son auto-pompe et sa caserne sur l'avenue Royale. Le budget de la municipalité pour ce service s'élève à \$20.000 annuellement.

Dans le but de perfec-

tionner les membres du corps de pompiers, des cours leur sont donnés par des instructeurs de la Direction générale de la protection des incendies du Québec et des exercices de prévention sont organisés dans la municipalité dans le but de familiariser les membres de ce corps avec les rudiments du métier. Même si ce service fonctionne sur une base volontaire, une surveillance de 24 heures par jour est assurée à la population.

VILLE DE
BEAUPORT
avis public

Aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables inscrits le 23 juin 1980 au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de Beaufort:

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Beaufort:

- 1- Que lors d'une assemblée du conseil municipal de la Ville de Beaufort, tenue le 23 juin 1980, ledit conseil a adopté le règlement numéro 80-297, décrétant des travaux de voirie dans diverses rues ainsi que des travaux d'aménagement sur divers terrains de la Ville et le coût estimé de ces travaux est de \$209.305,94.
- 2- Que pour défrayer le coût des travaux précités, le conseil de la Ville de Beaufort a approuvé audit règlement numéro 80-297, les deniers disponibles totalisant la somme de \$209.305,94, provenant des emprunts contractés en vertu des règlements numéros 76-034, 77-073, 77-096, 77-098 et 78-184 de la Ville de Beaufort.
- 3- Que les électeurs propriétaires ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 23 juin 1980, ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des cités et villes, qu'il fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la même loi.
- 4- Qu'à cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau du greffier, à l'hôtel de ville situé au 577, avenue Royale, Beaufort, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, les sept (7) et huit (8) juillet 1980.
- 5- Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 80-297 fasse l'objet d'un scrutin est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 80-297 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- 6- Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
- 7- Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 8 juillet 1980, à dix-neuf heures cinq minutes (19h05), dans la salle du conseil municipal.

Donné à Beaufort, ce vingt-cinquième jour du mois de juin mil neuf cent quatre-vingt.

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, s.m.a.

Offrez-vous une Escapade à Montréal



et aux Floralias.

Les Floralias internationales ont lieu à Montréal et VIA vous y convie! Venez y découvrir un monde de fleurs tout aussi belles que rares. Des fleurs de tous les coins du monde. C'est une chance extraordinaire qui s'offre à vous. Sachez en profiter doublement, car par la même occasion, vous pourrez visiter Montréal, ses boutiques à la mode et sa rue Crescent, sans oublier son vieux quartier avec ses restaurants et ses cafés tous aussi accueillants les uns que les autres.

Le forfait Escapade à Montréal comprend: l'aller-retour Québec (Sainte-Foy)/Montréal en voiture-coach, l'hébergement à l'hôtel Windsor, au Reine Elizabeth ou au Régence Hyatt et une visite guidée de la ville... et surtout, du 31 mai au 1^{er} septembre, l'admission aux Floralias pour une journée. Et c'est très abordable. Par exemple, un séjour de 2 nuits en week-end à l'hôtel Windsor vous est offert à compter de \$70.00 par personne, à raison de 2 adultes par chambre. Ce forfait est aussi offert en semaine.

Pour renseignements et réservations, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau VIA au 692-3940, Détenteur d'un permis du Québec.

TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.



Pensée du jour

"Le courage, c'est l'art d'avoir peur sans que ça paraisse".

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

TERRE A GAZON PREPAREE

TERRE A JARDIN TERREAU SPECIAL

REP.: tourbe Manderley

626-2930
Pépinière Bourbeau

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

Vendredi, samedi et dimanche, les 27, 28 et 29 juin: la Surprise de Veau Ste-Ange accompagnée de Togliattelle au beurre parfumé à la ciboulette... le tout, précédé de la Vichyssoise et suivi de la Torta al Formaggio, Café.

Le tout \$11.95

27, Ste-Ange, Québec
692-3835

INTÉRESSÉ AUX ANIMAUX?

Vous êtes un éleveur de Chinchillas en puissance. Ceux qui font l'élevage de Chinchillas à domicile sont les principaux fournisseurs de fourrures en Amérique du Nord. Ces animaux se domestiquent bien. Ils sont végétariens, se nourrissent de foin et de grains. Robustes et nocturnes, ils s'adaptent facilement à la plupart des milieux. Les Chinchillas sont bien disposés et tout-à-fait sans odeur. Ce sont des animaux extrêmement propres et d'excellents parents pour leurs petits. Donc, si vous aimez les animaux, si vous avez du temps et l'espace nécessaire et si vous voulez un commerce à temps partiel, nous avons le financement pour vous permettre de devenir éleveur dans l'industrie des Chinchillas. On a besoin d'éleveurs. La demande de fourrures dépasse considérablement l'offre. Nous garantissons la viabilité et la reproduction des animaux. Le prix de vente est garanti par contrat.

Chinchilla Nord-Américain (Québec) C.P. 268
St-Amable, Qué., J0L 1N0

Je désire plus de renseignements, sans obligation, sur l'élevage des Chinchillas:

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Comté _____

Code postal _____

Tél. (avec code) _____

F 26

décès et avis divers

• rétrosciences et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEGIN (Yvon) — A Québec, le 24 juin 1980, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Yvon Begin, ingénieur naval, époux de dame Fleurette Bélanger. Il demeurait au 7278 des Pépins, Orsainville. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 juin à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 6540, Henri-Bourassa.

à 9h45 pour l'église St-Pierre-aux-Liens et de la au crématorium Lépine Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Chantal, Eric et Michèle; son père et sa mère: M. et Mme J.C. Bégin; ses beaux-parents: M. et Mme Marcel Bélanger; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Bégin, M. et Mme Marcel Bégin, M. et Mme Jacques Bégin, M. et Mme Paul Bisson (Marie-Clotilde), M. et Mme Jacques Trotter (Lucille), M. et Mme Eugène Goulet (Fernande), M. et Mme Jacques Lapiere (Denise), M. et Mme Frank Donovan (Rita), M. et Mme Claude Plamondon (Huguette), M. et Mme Georges Simard (Nicole), M. et Mme Fernand Langlois, M. et Mme Marcel Bélanger, M. Sylvie Bélanger, M. et Mme Michel Bélanger, M. Laurette Bélanger; sa tante: Mlle Yvonne Bégin; son oncle et sa tante: M. et Mme René Bégin; ses amis sincères: Ginette Roussel et Claude Audouin, M. et Mme Marc Lefebvre, et plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

BOUCHARD (Marcel)



A l'hôpital St-Ambrise de Loretteville, le 25 juin 1980, à l'âge de 38 ans et 6 mois, est décédé M. Marcel Bouchard, époux de dame Claudette Otis. Il demeurait au 435 route Pincoit, Neufchâtel. Il était employé à Pétrofina Canada. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 juin 1980, à 13h30. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 208 boul. l'Ormière, Neufchâtel.

Jules Lévesque, M. et Mme Jean-Yves Paré (Françoise Bouchard), M. François Bouchard, M. Louis Bouchard, M. et Mme Claude Otis (Marie-Léon Gagnon), M. et Mme Michel Otis (Christiane Rhéaume); ainsi que de nombreux autres parents et amis, cousins, cousines, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

BOISVERT (Marcelin) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 25 juin 1980, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Marcelin Boisvert, époux de dame Madeleine Guay, demeurant au 85 rue Wolfe, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 juin à 11h. Départ: Gilbert & Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin.

à 10h45, pour l'église Notre-Dame, inhumation cimetière Mont-Marie. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses frères, sœurs et belles-sœurs: M. et Mme J.-A. Boisvert (Charlotte St-Laurent), Mlle Monique Boisvert, Mlle Wilfrid Boisvert (Lorenza Caron), Mme Adalbert Bégin (Marguerite), Mme Charlemagne Boisvert (Alice Dubé), M. et Mme Alexandre Fradette (Marie-Marthe), M. et Mme Laval Guay (Irene Moreau), Mlle Judith Guay, M. et Mme Maurice Tessier (Françoise Guay), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

CARON (Lauréat) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 25 juin 1980, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Lauréat Caron, ex-membre de la Sûreté du Québec, époux de dame Léa Fournier et de dame Juliette Deschênes. Il demeurait à St-Aubert. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 juin, à 15 heures. Départ du salon paroissial à 14h50 pour l'église St-Aubert et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles: Laureanne, Francine (Pierre Chassé), ses sœurs: Lida Caron-Dubé et Guida Caron-Guimond. La direction des funérailles: Salon Dubé Enr., St-Jean Port-Joli.

CLOUTIER (Candide) — A Québec, le 25 juin 1980, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Candide Foley, épouse de M. Jeffrey Cloutier. Elle demeurait au 325 rue Fraser, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 juin à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 300 chemin St-Foy, à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et ses belles-filles: M. et Mme John Cloutier (Sylvie Bibeau); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Léon Foley, M. et Mme Françoise Ruel, M. et Mme G. Campagnat; ses petits-enfants: Marie-Josée Cloutier, Marie-Lyne Cloutier, ainsi que

neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

COTE (Armand) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 26 juin 1980, à l'âge de 69 ans et 10 mois, est décédé M. Armand Côté, époux de dame Marie-Reine Houle. Il demeurait au 19 rue St-Jean Baptiste est, Montmagny. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 juin, à 14h30. Départ de la résidence funéraire: Marcel Ruelland, 31 avenue de la Fabrique, Montmagny.

à 14h15 pour l'église St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Monique, Diane, M. et Mme Yvon Lavoie (Pauline), M. et Mme Harry Carol (Lucie), ainsi que plusieurs petits-enfants, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Ernestine Côté, Mme Armand Morin, Mme Emile Lefrançois, Mme Paul Drapeau, Mme Florient Bernatchez, M. l'abbé Jean-Charles Côté, M. et Mme Laurent Côté, M. et Mme Maurice Houle. M. Marcel Houle.

COUTURE (Georgina Ouellet) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 26 juin 1980 à l'âge de 92 ans, est décédée dame Georgina Ouellet, épouse de feu Adélard Couture. Elle demeurait à Cap St-Ignace. Les funérailles auront lieu samedi le 28 juin à 14 heures. Départ de la résidence funéraire: Edouard de la Durantaye & Fils, Cap St-Ignace.

à 13h45 pour l'église de Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mlle Gabrielle Couture, M. et Mme Léandre Auclair (Jeanne), Mme Jean-Paul Turgeon (Judith), M. et Mme Lionel Couture (Cécile Pouliot), M. et Mme Paul-Emile Robin (Antoinette), son petit-fils Michel Turgeon (Nicole Bolduc), son arrière-petit-fils Sylvain Turgeon, son frère et sa belle-sœur, M. et Mme Philias Ouellet, sa sœur Mme George Neveu (Marie-Louise).

LANGÉVIN (Simone Levasseur)



A Giffard, le 25 juin 1980, à l'âge de 66 ans et 5 mois, est décédée dame Simone Levasseur, épouse de M. Léo Langévin. Elle demeurait au 2350 av. St-Georges, Giffard. Les funérailles auront lieu à Giffard, le 28 juin 1980 à 10h. Départ du salon funéraire: Wilbrod Robert.

à 9h45 pour l'église paroissiale et de là au cimetière. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses deux fils: Roger, Pierre (Christine Lang); ses petits-enfants: Hélène, Mario, Eric et Danièle Langévin; sa belle-mère: Mme Diana Langévin; ses sœurs, frères et beaux-frères: M. et Mme Robert Emond (Alice), Mme Marguerite Goudou, MM. Paul et Lucien Levasseur; son oncle: Léo Langévin; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Clarence Noël, M. et Mme Emile Dubé, Mme Alexandrine Langévin, M. et Mme Rodolphe Langévin, M. et Mme Eugène Langévin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

LEMELIN (Emilia Leblond) — A l'hôpital l'Enfant-Jésus, le 25 juin 1980, à l'âge de 82 ans et 6 mois, est décédée dame Emilia Leblond, épouse de feu Alfred Lemelin. Elle demeurait au 652, 119e Rue, Montmorency. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 juin, à 10h. Départ de la résidence funéraire: F.X. Bouchard Inc., 4100 boul. Ste-Anne, à 9h50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, ses gendres et belles-filles: M. et Mme Philippe Lemelin (Jeanette Gingras), M. et Mme Lucien Gingras (Dolores), M. et Mme Paul Lavoie (Gilberte), M. Langis Lemelin; sa sœur, son beau-frère et ses belles-sœurs: Mme Elzear Bouchard (Exilia), M. Louis Vézina, Mme Léonidas Lemelin, Mme Origène Rioux, Mme Louis Lacasse ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838.

PICHETTE (Jean-Pierre) — A St-Pierre, Ile d'Orléans, le 23 juin 1980, à l'âge de 56 ans, est décédé accidentellement Jean-Pierre Pichette. Il demeurait au 1949 chemin Royal, St-Pierre, Ile d'Orléans. Un service sera chanté en l'absence du corps, samedi le 28 juin, à 10h, en l'église

St-Pierre, Ile d'Orléans. La dépouille a été confiée à la maison.

Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Il laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: M. et Mme Jules Pichette, M. et Mme Raymond Pichette, M. et Mme Roch Pichette, Mme Jos-Pichette, Mme Armand Ferland (Carmelle), Mme Paul Dubeau (Jacqueline), Mme Maurice Claveau (Liliane), ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

ROY (Raymond-Marie)



A Québec, le 24 juin 1980, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Raymond-Marie Roy, époux en premières noces de dame Thérèse Dionne et en deuxièmes noces de dame Simone Joly. Il demeurait au 541, rue Jérôme, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 28 juin à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 253, rue St-Joseph est, à 9h50, pour l'église Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille: M. et Mme Gilles Roy (Louise Lemoine), Gaëtan, Michel, Roger et Denis Roy; sa mère: Mme Marie-Anne Roy; sa petite-fille: Isabelle; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Paul-Emile Roy, M. et Mme Maurice Roy, M. et Mme Roland Roy, M. et Mme André Leclerc, M. et Mme Marcel Dionne, M. Lucien Roy, M. Arthur Roy, M. Jean-Charles Roy, Mlle Thérèse Roy, Mlle Albertine Roy, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

TALBOT (Napoléon) — A Armagh, le 26 juin 1980, à l'âge de 78 ans et 8 mois, est décédé subitement M. Napoléon Talbot, époux de feu dame Rosanna Turgeon. Il demeurait à Armagh, Cte. Bellechasse. Les funérailles auront lieu dimanche, le 29 juin à 15 heures. Départ du Salon funéraire d'Armagh à 14h45 pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Léopold Talbot, M. et Mme Fernand Talbot, M. et Mme Raymond Bédard (Claudette), ses petits-enfants, ses neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à Roy et Rouleau Inc., Armagh, Cte. Bellechasse.

THERRIEN (Sœur Angéline) — A la maison Générale des sœurs de la Charité, Beaufort, Québec, le 24 juin 1980, à l'âge de 70 ans, est décédée sœur Angéline Thérien, en religion Sœur St-Jean-Guy, après 43 ans de vie religieuse. Elle était la fille de feu Ernest Thérien et de feu dame Rosalie Fiset de St-Casimir, comté Portneuf. La dépouille mortelle est exposée au salon de la maison Générale, et les funérailles auront lieu samedi le 28 juin à 10h, en la chapelle de la communauté, 2655, rue LePellier, Beaufort et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté, à Notre-Dame de l'Espérance, Beaufort, sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil, en plus des membres de sa famille religieuse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Odina Cantin de Ste-Catherine, M. Cajetan Thérien de St-Casimir, Mlle Blainie Hamelin de Donnacona, Mlle Sylva Thérien de Berthierville ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Pour renseignements: 529-3371.

TROTTIER (François-Dominique) — A l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance, le 26 juin 1980, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Dominique Trottier, époux de dame Estelle Dumas. Il demeurait au 50 Fraser, Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 28 juin à 9h. Départ de la Coop Funéraire du Plateau, 260 des Franciscains, Québec.

à 9h45, pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Claude, Renée, Ursulines, Denise, Odile (Gabriel M. Pelletier), Pierrette (Serge Pradier), Gabriel (Cécile Paquet), Raymond (Micheline Roy), Robert (Brigitte Noury), Andrée (Kipil Chaudhary), et une belle-fille, Lucile Chabot, son frère, Lucien, de nombreux beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que vingt-quatre petits-enfants, et cinq arrière-petits-enfants. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BEDARD (Jeanne) — Mme Paul Beaulieu et sa famille vous remercient pour témoignages de sympathie, tributs floraux, messes, assistance aux funérailles à l'occasion du décès de Mlle Jeanne Bedard.

DROUIN (Maurice) — Mme Maurice Drouin et ses enfants remercient bien sincèrement amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Maurice Drouin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs

floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

GONTHIER (Joseph) — Mme Joseph Gonthier et ses enfants: Lise, Pierre, Ginette et Michel, remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie, soit par des fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de mon époux, survenu le 7 juin 1980. A tous un cordial merci.

GRAVEL (Louis) — La famille Gravel, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Louis Gravel, époux de dame Bernadette Laplante, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

JULIEN (Arthur) — Les membres de la famille Julien et Rancourt, remercient tous les parents et amis, pour leur témoignage de sympathie, à l'occasion du décès de M. Arthur Julien, époux de feu Anna Rancourt. A tous un cordial merci.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BELANGER (Maurice)



Maurice, un an s'est écoulé depuis que tu nous as quittés. Ton souvenir demeurera toujours présent, car ceux que l'on a tant aimés ne meurent jamais, ils sont simplement absents. En ta mémoire, nous convions parents et amis à se joindre à nous, pour célébrer ton service anniversaire, samedi 28 juin 1980, à 14h, en l'église St-Malo. Merci sincère à tous ceux qui s'uniront à la famille.

CANTIN (Marguerite St-Michel)



Samedi, le 28 juin 1980, à 8h30, en l'église St-Sauveur, sera chanté le

service anniversaire de dame Marguerite St-Michel, épouse de M. Herménégilde Cantin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Cécile Blais) — Samedi, le 18 juin 1980, à 15h, en l'église St-Isidore de Dorchester, sera chanté le service anniversaire de dame Cécile Blais-Gagné. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENEST (Charles)



Samedi, le 28 juin 1980, à 11h, en l'église St-Charles de Limoilou, sera chanté le service anniversaire de M. Charles Genest, époux de dame Emilienne Bernard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOETZ (Blanche Lessard) — Samedi, le 28 juin 1980, à 15h en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, sera chanté le service anniversaire de dame Blanche Lessard-Goetz. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRIMARD (Julienne Grondin) — Lundi le 30 juin 1980, à 16 heures, en l'église Ste-Ursule, sera célébrée une messe anniversaire pour dame Julienne Grondin, épouse de M. Rosaire Grimard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES

RECONNAISSANCE au Sacré-Cœur et au chanoine Cyrille Labrecque, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. E.A.

REMERCIEMENT à sa Sainteté Jean XXIII pour faveur obtenue et promesse de publier. C.T.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. B.R.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.M.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.F.

ST-ESPRIT, Toi qui m'éclairais tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et, que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je

veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle des illusions matérielles, je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée. M.L.

ST-ESPRIT, Toi qui m'éclairais tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et, que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je

veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle des illusions matérielles, je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. J.B.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste, 1068 av. Cartier, 529-0739.

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

Therault & Fils, 710, 1ère Avenue, Québec, 524-1561.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de 20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

le monde

L'Eglise condamne encore l'euthanasie

(AFP) — La Congrégation pour la doctrine de la foi (ex-Saint-Office) a fermement condamné l'euthanasie, qualifiée de "violation d'une loi divine, offense à la dignité de la personne humaine, crime contre la vie, attentat contre l'humanité", dans un document publié hier par le secrétariat de l'épiscopat français.

La congrégation romaine, chargée de veiller au respect de la doctrine catholique, a en effet estimé que les "progrès de la médecine" appellent "au plan éthique de nouvelles précisions" pour aider les évêques à "orienter les fideles" et pour leur offrir des "éléments de

réflexion qu'ils puissent présenter aux autorités civiles responsables".

S'adressant aux catholiques mais aussi aux "adeptes d'autres religions" ainsi qu'aux "hommes de bonne volonté", la congrégation réaffirme que "la vie a un caractère sacré". Définissant l'euthanasie com-

me "le fait de donner la mort par pitié", elle affirme "avec force" que "rien, ni personne ne peut autoriser que l'on donne la mort à un être humain innocent, foetus ou embryon, enfant ou adulte, vieillard, malade incurable ou agonisant".

"Personne, déclare la Congrégation pour la doctrine de la foi, ne peut demander ce geste homicide pour soi ou pour un autre confié à sa responsabilité, ni même y consentir, explicitement ou non. Aucune autorité ne peut légitimement imposer ni même l'autoriser, poursuit-elle. Il y a

la violation d'une loi divine, offense à la dignité de la personne humaine, crime contre la vie, attentat contre l'humanité".

Elle admet d'autre part, comme l'avait déjà fait Pie XII, l'emploi des analgésiques "dans l'intention de calmer efficacement les douleurs", qui sont toutefois, selon elle, un "élément inévitable de la condition humaine" et qui ont une "place particulière dans le plan salvifique de Dieu". La congrégation apporte ainsi une restriction à l'usage de ces médicaments: que le malade puisse

"satisfaire à ses devoirs moraux, et à ses obligations familiales, et surtout se préparer en pleine connaissance à la rencontre du Christ".

Le document met enfin en garde contre l'acharnement thérapeutique et propose que les décisions appartiennent "en dernier lieu à la conscience du malade... ainsi qu'à celle des médecins". Les moyens mis en oeuvre, conclut la congrégation, ne doivent pas être "disproportionnés" avec les "résultats qu'on peut en attendre, compte tenu de l'état du malade et de ses ressources physiques et morales".

Revers électoral pour Margaret Thatcher

GLASGOW, Ecosse (AFP) — Le Parti travailliste britannique a conservé hier le siège qu'il détenait dans la circonscription de "Glasgow Central", la plus petite de Grande-Bretagne, à la suite d'une élection législative partielle.

M. Robert MacTaggart a toutefois été élu avec 3.640 voix de moins que son prédécesseur, Tom Macmillan, décédé. On a également noté un faible taux de participation (42,8 pour 100).

Le grand perdant de cette élection partielle est le Parti conservateur. Sa candidate, Mme Anna MacCurley, n'a obtenu que 707 voix sur 9.068 votants. Lors de l'élection générale de 1979, le candidat conservateur avait obtenu 1.937 voix.

Pour sa part, le Parti nationaliste

écossais a plus que doublé son score par rapport à 1979, passant de 11 pour 100 à plus de 26 pour 100 des voix. Ce succès est d'autant plus remarquable que lors des élections locales du début de l'année, le Parti nationaliste écossais n'avait obtenu que 8 pour 100 des voix en moyenne.

Sondage

Pourtant les Britanniques soutiennent le Parti conservateur de Mme Thatcher plus que toute autre formation et ne sont pas particulièrement favorables à la création d'une quatrième force politique, un parti centriste, selon un sondage publié aujourd'hui par le journal "Sun" (conservateur populaire).

Des 764 personnes interrogées 43 pour 100 se sont prononcées en faveur du parti dirigé par Mme Thatcher; 32 pour 100 pour le Parti

travailliste dirigé par M. James Callaghan, 15 pour 100 pour le Parti libéral et 10 pour 100 pour un éventuel parti centriste.

Dans l'éventualité où le chef de file de l'aile gauche du "Labor", M. Tony Benn remplacerait M. Callaghan à la tête du Parti travailliste, celui-ci perdrait un nombre considérable de voix, son score tombant à 25 pour 100. Le principal bénéficiaire des reports serait le Parti libéral qui totaliserait 19 pour 100 des suffrages. Le Parti conservateur pour sa part gagnerait 2 pour 100 et le parti centriste 1 pour 100.

Les personnes interrogées se sont prononcées massivement (55 pour 100) contre la création d'un parti centriste. La proportion d'opposants est encore plus forte au sein du Parti conservateur avec 62 pour 100.

Italie: grève des juges

ROME (AFP) — Fait sans précédent dans l'histoire de l'Italie, la grève à outrance proclamée par les magistrats de Rome pour protester contre l'absence de protection face au terrorisme, dresse depuis hier pour la première fois le pouvoir judiciaire contre le pouvoir politique, alors même que le terrorisme continue à porter des coups.

La justice s'est arrêtée hier à Rome, tandis qu'à l'aube, dans les Alpes du Val de Susse, sept terroristes se faisant passer pour des voyageurs, investissaient un train pour y distribuer des tracts.

La révolte des magistrats de Rome a été provoquée par l'assassinat du substitut procureur Mario Amato, "l'homme aux semelles éculées", disait-on de lui au palais de

justice, lundi, à l'arrêt de son autobus. Connu pour sa rigueur, Mario Amato enquêtait sur les groupes terroristes d'extrême-droite, se savait menacé, mais n'avait pu obtenir de mesure de protection.

Il a été le onzième magistrat assassiné en Italie, et le cinquième à Rome même. Or, en mars dernier, après les derniers assassinats de magistrats, Bachelet, Minervini, Galli, le gouvernement avait annoncé un plan pour renforcer leur protection et prévu 150 milliards de lires de crédits.

Jeu des terroristes

Rien n'a été fait, assurent les magistrats de Rome. Ils taxent le gouvernement de cynisme inerte et suspendent toute activité tant que

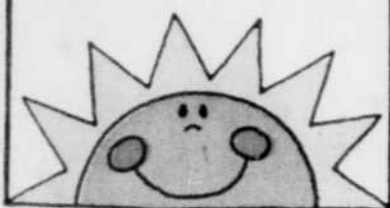
des mesures concrètes n'auront pas été adoptées.

"Nous avons touché le fond", estime l'un des magistrats, M. Giancarlo Armati. "Nous vivons dans l'attente du prochain assassinat", renchérit le président Guido Barbaro qui, à Turin, a présidé le procès contre les Brigades rouges. "Je ne me demande plus si j'ai peur", dit un autre, anonyme. "Je n'en parle avec personne".

L'affaire Amato sera portée devant le Parlement, où le ministre de la justice doit répondre à des interpellations. La presse s'inquiète. Le Corriere della Sera, tout en reconnaissant le bien-fondé des requêtes des magistrats, estime que la grève de juges pourrait faire involontairement le jeu des terroristes.

vendredi
CRAYONS
DE
SOLEIL

CRAYONS DE SOLEIL
est triste aujourd'hui car ta
grande amie Ginny nous
quitte pour aller s'installer
en France. Pour te laisser
un beau souvenir, Ginny a
préparé pour toi un magnifi-
que dessin-poster plein de
couleurs. Ton cahier t'offre
aussi un grand reportage
sur le corps de clairons et
de tambours Les Sénateurs
de l'Ancienne-Lorette. On y
parle aussi d'un tournoi
d'échecs qui a mis un
terme à l'année scolaire
dans une école. C'est dans
le cahier C.



Sanderson
aide les
Expos à
s'échapper
page C-1

Une guerre
interminable

L'ampleur du drame humain de la
population du Kampuchéa a
subjugué les véritables raisons qui
ont motivé l'invasion vietna-
mienne en terre cambodgienne et
éliminé toutes les autres données
politiques qui peuvent expliquer
— non justifier — la nouvelle
guerre indochinoise. André Dion-
ne a fouillé ce dossier et fait
ressortir ces faits qui peuvent
expliquer cette interminable
guerre.
dossiers, page A-7

British Airways
envoie 95 pilotes
à leur jardin

LONDRES (AFP) — La compa-
gnie aérienne British Airways a
décidé de payer pendant près de
quatre ans 95 pilotes de ligne à
s'occuper de leur jardin, en atten-
dant de leur trouver de nouveaux
avions. La compagnie britannique a
en effet réduit de 15 à 5 le nombre
de ses VC-10, qui consomment trop
de carburant, mais n'a pas encore
mis en service les appareils de
remplacement. Interrogé mercredi
soir sur l'avenir immédiat des pilo-
tes, le porte-parole de British
Airways a répondu qu'ils pouvaient
s'occuper de leur jardin ou s'inscrire
à un cours d'art dramatique en
attendant de reprendre les airs. Les
pilotes continueront à toucher un
salaire d'environ 16.000 livres
(\$43.200) par an.

sommaire

Annonces classées	D-5 à D-18
Arts et spectacles	B-4 à B-7
Bandes dessinées	D-20
Bridge	D-14
Carrières et professions	B-8
Décès	D-21
Economie-finances	D-2 à D-4
Feuilleton	D-18
Horoscope	D-15
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-22
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-16
Où aller à Québec	B-5
Page documentaire	A-7
Patron	D-17
Sport	C-1 à C-4
Télévision	B-4

météo

Dégagement graduel et vents
modérés. Maximum de 20 à 22.
Demain, beau.

détails en page D-5

Les US prêts à payer \$45 milliards pour nos surplus en électricité

VERGENNES, Vermont (d'après
PC et UPI) — Le gouverneur du
Vermont, M. Richard Snelling, a pro-
posé hier, un plan d'investissements
de \$45 milliards pour le développe-
ment massif et accéléré du potentiel
hydro-électrique au Labrador et au
Québec.

Selon la proposition, le déve-
loppement pourrait être financé à 100

pour 100 par les Américains, mais la
propriété et la gérance des installa-
tions demeurerait entre les mains
des Canadiens.

En retour, Hydro-Québec s'engage-
rait à fournir ses surplus d'électricité
aux Etats de la Nouvelle-Angleterre
pendant une période limitée de temps,
soit peut-être 50 ans, a suggéré M.
Snelling.

Le gouverneur du Vermont a lancé
cette proposition à la huitième confé-
rence des premiers ministres des
provinces de l'Est du Canada et des
gouverneurs américains des six Etats
de la Nouvelle-Angleterre.

La suggestion a intéressé le pre-
mier ministre du Québec, M. René
Lévesque, qui a promis de l'étudier au
cours des prochains mois. Elle a

cependant été rejetée par le premier
ministre de Terre-Neuve, M. Brian
Peckford, qui a affirmé que sa provin-
ce voulait vider son litige avec le
Québec avant de s'engager dans cette
voie.

Entretien Lévesque-Peckford

Au sujet de ce conflit qui oppose
les deux provinces dans le dossier des

chutes Churchill, au Labrador, MM.
Lévesque et Peckford ont eu une
rencontre privée de deux heures, hier,
à bord d'un bateau, lors d'une croisière
sur le lac Champlain. Au retour, M.
Peckford a parlé de "déblocage",
tandis que M. Lévesque a dit que
l'entretien avait été "prometteur". Les
deux hommes entreront en contact de

(Suite à la page A2, 1re col.)

Après La Grande, il faudra \$10 milliards pour le complexe NBR

par Pierre PELCHAT

Ce n'est pas avant 1983 ou 1984 que
la Société d'énergie de la baie James
(SEBJ) entreprendra les premiers tra-
vaux d'aménagement du complexe
hydro-électrique NBR, du nom des
trois rivières Nottaway, Broadback et
Rupert qui seront aménagées au sud
du complexe La Grande.

C'est du moins ce que prévoient les
experts de la SEBJ dans des rapports
préparés à l'intention d'Hydro-Québec
dans l'élaboration du plan d'investis-
sement de la société d'Etat pour
répondre aux besoins en électricité
des Québécois d'ici l'an 2000. Le plan
d'équipement d'Hydro-Québec doit
être discuté en commission parlementaire
l'automne prochain.

D'une puissance de 8.000 mégawatts
qui sera fournie par neuf centrales,
le complexe NBR peut se comparer à
la phase 1 du complexe La Grande
qualifié de "projet du siècle" qui, une
fois complété vers 1985, aura une
puissance installée de 10.000 méga-
watts.

Bien que la SEBJ ne veuille pas
avancer un coût approximatif pour ce
projet, certains estiment que les inves-
tisements requis pour le complexe
NBR devraient dépasser \$10 milliards.
Le coût de ces travaux demeure très
dépendant de l'échéancier qui sera
finalisé par le gouvernement québécois.

A titre de comparaison, on prévoit
qu'il en coûtera \$11 milliards pour

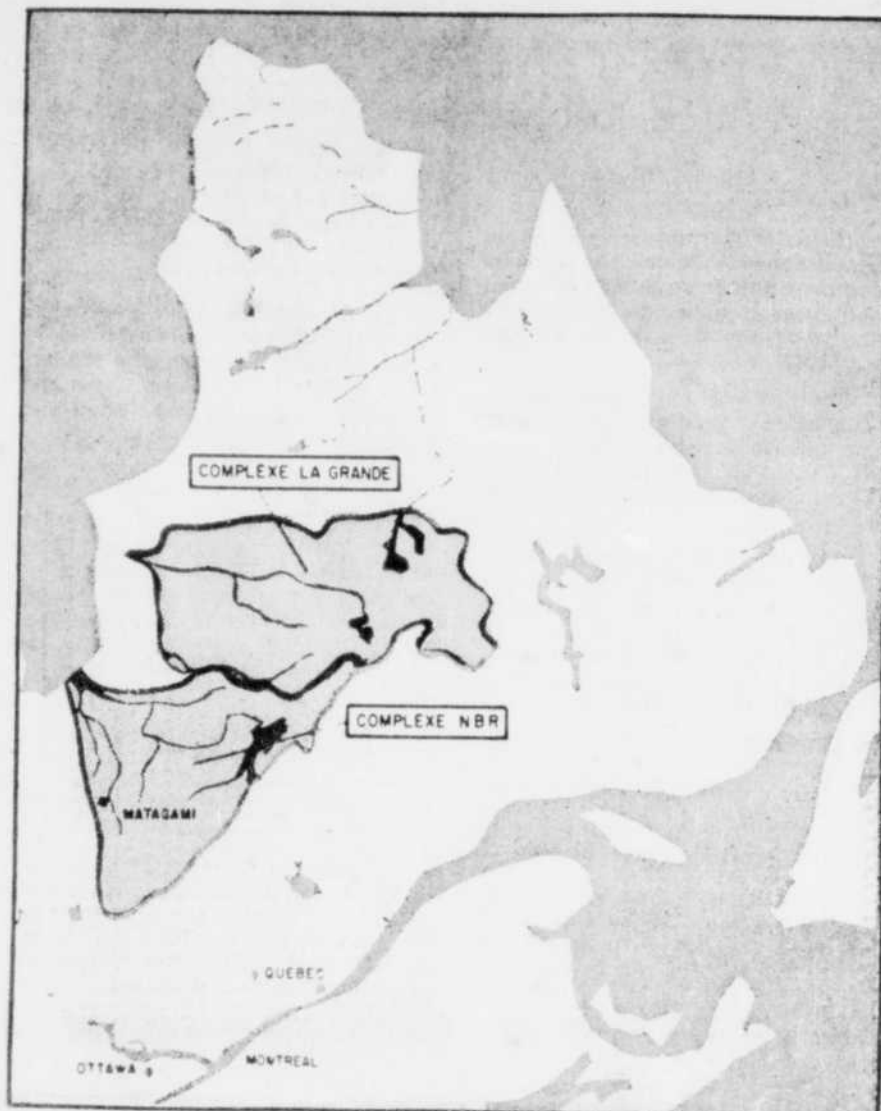
aménager la phase 1 du complexe La
Grande. Une autre somme d'environ \$4
milliards sera investie pour l'installa-
tion de lignes à haute tension pour
amener l'électricité de la baie James
vers les centres de consommation.

Les coûts de construction du com-
plexe NBR seront inévitablement
gonflés par l'inflation. Toutefois, on
compte bien réaliser des économies en
utilisant une partie du matériel qui
aura servi lors de l'aménagement du
complexe La Grande.

14.000 travailleurs

Au plus fort des travaux, on pré-
voit qu'une main-d'œuvre de près de
14.000 travailleurs sera employée sur

(Suite à la page A2, 1re col.)



Le site du complexe NBR (en rouge), au sud du complexe La Grande (en
bleu), couvrira une superficie de 122.710 kilomètres carrés et aura une
puissance installée d'environ 8.000 mégawatts.

Belmoral: Québec institue une enquête

(D'après PC et UPI) — Pendant
que les travaux se poursuivent pour
retrouver les corps de six des mineurs
ensevelis dans la mine Belmoral, à
Val-d'Or, et que les obsèques de deux
des victimes donnaient lieu, hier, à des
scènes pathétiques, le gouvernement
du Québec a annoncé son intention
d'instituer une enquête dans cette
affaire.

Le ministre d'Etat au Développe-
ment social, M. Pierre Marois, a pré-
cisé que le Conseil des ministres avait
pris cette décision "à la lumière des
demandes justifiées provenant du Syn-
dicat des Métallurgistes de la région, du
Syndicat des Travailleurs de l'Enseigne-
ment du Nord-Ouest, du Conseil
régional des Travailleurs de l'Abitibi-
Témiscamingue, de la Conférence des
Evêques" et du grand public.

M. Marois a ajouté dans un commu-
iqué que son confrère, M. François
Gendron, ministre de la Fonction
publique et député d'Abitibi-Ouest, de
même que M. Jean-Paul Bordeleau,
député d'Abitibi-Est, avaient eux aussi
demandé au gouvernement d'instituer
une enquête.

Le ministre Marois a recommandé
au Conseil des ministres de décréter
cette enquête publique à la suite de la
décision prise la semaine dernière par
le conseil "de rattacher les services
d'inspection à la Commission de la
Santé et de la Sécurité du Travail, tel
que le permet l'article 193 de la loi".

Le ministre a précisé que le
conseil souhaitait que les noms des
enquêteurs et leur mandat soient

rendus publics dans les plus brefs
délais.

Cette enquête publique de l'aveu
même de M. Marois, ne doit en aucune
façon se substituer à l'enquête norma-
le instituée en vertu de la loi des
coroners.

"Le gouvernement du Québec veut
non seulement faire toute la lumière
sur cette tragédie, une des pires du
genre, qui a coûté la vie à huit
mineurs, mais également s'assurer que
toutes les mesures nécessaires soient
désormais prises pour que soient
respectées la santé et la sécurité des
travailleurs québécois", a conclu le
ministre Marois.

Le représentant du syndicat des

métallurgistes de la région, M. Antonio
Bruno, a accueilli la nouvelle favo-
rablement tandis que, à Calgary, le
président de Belmoral Mines Ltd, M.
Clive Brown, a préféré ne pas com-
menter la décision du gouvernement.

Cependant M. Brown, qui a dit
s'être rendu une "couple de fois" à
Val-d'Or pour surveiller les travaux de
sauvetage, a admis que, sans causer un
désastre financier, la tragédie réduira
sensiblement les revenus de la compa-
gnie.

Obsèques pathétiques

Par ailleurs, à Malartic, les obsè-
ques des deux mineurs dont les corps
ont pu être tirés des entrailles de la
mine, Guy Desruisseaux et Lucien

Bélanger, ont donné lieu à des scènes
émouvantes.

La fiancée de Desruisseaux - ils
devaient s'épouser le 5 juillet -
Jacqueline Mireault, s'est précipitée
sur le cercueil au cours de la céré-
monie religieuse en criant "Je ne veux
pas te quitter, ne me laisse pas seule,
reviens". Des parents et amis l'ont
alors entourée et entraînée à
l'écart.

Un peu plus tard, la soeur de
Bélanger s'est aussi avancée en pleu-
rant vers le cercueil de son frère et a
dû également être prise en charge par
des parents. Quelque 350 personnes,
dont le gérant de la mine, M. Don
Lavigne, et un des propriétaires, M.
Peter Perderber, assistaient aux obsè-
ques.

Les "héros" canadiens en Iran n'ont pas été dédommagés

OTTAWA (d'après PC) — Les diplo-
mates canadiens qui ont participé à
l'évasion de six Américains de Téhé-
ran, en Iran, il y a cinq mois, n'ont
toujours reçu aucune compensation du
gouvernement fédéral pour les biens
qu'ils ont dû abandonner derrière eux
au moment de leur départ.

Outragée, Mme Flora MacDonald,
qui était ministre des Affaires exté-
rieures dans le gouvernement Clark
lorsque ces événements se sont pro-
duits, a soutenu hier devant un comité
des Communes que ces diplomates
sont maintenant "embourbés dans le
processus bureaucratique".

La décision au sujet de la compen-
sation des pertes subies par les diplo-
mates canadiens qui étaient en poste à
l'ambassade canadienne en Iran relève
du Conseil du trésor. David Miller,
directeur général du personnel au
ministère des Affaires extérieures, a
admis devant le comité que le Conseil
du trésor prenait "assez longtemps"
avant de trancher cette question.

"Il est tragique que les choses
semblent prendre tant de temps", a dit
M. Miller. Cependant, il a précisé que
les diplomates en question avaient
obtenu des avances de fonds pour les
aider à se réinstaller à leur retour au
Canada.

Anarchie dans l'industrie de la "chasse au poil"

par Ghislaine RHEAULT

Au Québec, la "guerre aux poils
follets" pratiquée ici et là dans des
studios privés est devenue une activité
fort rentable. Cette industrie est
laissée entre les mains de n'importe
qui, sans égard aux dangers qu'elle
présente.

Depuis une dizaine d'années, Mme
Mireille Roy, infirmière diplômée en
électrolyse, mène une lutte à
rebrousse-poil, contre l'industrie de
l'électrolyse, composée de "multinationa-
les" sans scrupules qui exploitent la
clientèle féminine.

"Il s'agit, écrit-elle, d'échapper ou
le poil est la matière première avec
laquelle on érige un commerce des
plus lucratifs promettant infiniment
plus que la compétence ou la forma-

tion des tenanciers ne pourront ap-
porter."

Au cours d'une conférence de
presse tenue hier à Québec, Mme Roy
a réclamé l'intervention gouverne-
mentale dans ce champ d'activité: création
d'une ou de plusieurs écoles soumise
aux normes gouvernementales, régle-
ments de pratique, création d'une
corporation de techniciens en électro-
lyse, code d'éthique, contrôle de quali-
té, usage de l'électrolyse à des fins
médicales et le cas échéant, rembour-
sement de ces services par la Régie de
l'assurance-maladie du Québec, nor-
mes de contrôle des appareils en
usage, etc.

Ce qui se résumerait par l'attribu-
tion d'un statut professionnel à des

(Suite à la page A2, 1re col.)

Les célébrations de la Fête du Canada

tous les détails en page A-4



Pour Justin

A son arrivée à Stockholm, dans le cadre de sa tournée européenne, le
premier ministre Trudeau a montré à son fils Justin comment utiliser un
yo-yo, au grand plaisir des photographes.

nos informations en page B-1



Le gouverneur du Vermont, Richard Shelling s'entretient avec le premier ministre Levesque hier à la huitième conférence des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada et des gouverneurs américains des six Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Les US prêts...

(Suite de la première page)

nouveau la semaine prochaine à ce sujet.

Terre-Neuve veut renégocier un contrat de vente d'électricité signé en 1969 pour une durée de 65 ans et qui fixait à trois dixièmes de cent par kilowatt-heure le prix du courant acheté par le Québec.

Tout indique par contre que les deux hommes politiques sont encore très loin d'une entente sur un autre point en litige, soit le transport de l'électricité du Labrador à travers le Québec.

A ce propos, M. Levesque a déclaré aux journalistes qu'il ne tolérerait pas que le Québec devienne un "simple corridor" pour les lignes de transmission de Terre-Neuve, tandis que M. Peckford a fait savoir que sa position "n'avait pas changé du tout".

M. Snelling

En émettant sa proposition, M. Snelling a brossé un tableau dramatique de la situation énergétique des Etats américains au nord-est.

Selon lui, la Nouvelle-Angleterre est la région la plus éloignée à la fois des grandes zones de pétrole du monde et des mines de charbon. Le pétrole qui arrive en Nouvelle-

Angleterre doit parcourir des milliers de milles par oléoducs ou par pétroliers, ce qui augmente considérablement les coûts et les risques de désastres écologiques, a-t-il fait valoir.

La dépendance de la Nouvelle-Angleterre dans le pétrole entrave son développement économique et social, croit M. Snelling. Comme l'opinion publique américaine est fortement opposée au développement du nucléaire, il faut mettre l'accent sur l'électricité, d'où la proposition du gouverneur du Vermont.

M. Snelling a rappelé que les installations de l'Est du Canada produisaient actuellement 24.000 mégawatts, mais qu'il y avait une possibilité d'ajouter 33.000 autres mégawatts, si toutes les rivières disponibles étaient aménagées.

Cette électricité supplémentaire, les Américains seraient prêts à en financer totalement l'aménagement et à se procurer les suppléments qui ne seraient pas consommés au Canada.

L'opération coûterait près de \$50 milliards aux Américains, mais serait à la longue avantageuse, compte tenu des coûts de plus en plus excessifs du pétrole et des difficultés d'approvisionnement, selon M. Snelling.

Après la...

(Suite de la première page)

les divers chantiers de construction du projet NBR. Ces travaux devraient s'étendre jusqu'en 1996 au moment de l'entrée en service du dernier groupe de turbine-alternateur.

Au début, on s'attardera à installer l'infrastructure nécessaire. On prévoit construire de nouvelles voies d'accès à partir de la route Matagami-LG-2, quatre aéroports régionaux et cinq pistes temporaires d'atterrissage. En plus, 19 à 21 campements et cinq villages seront aménagés entre 1983 et 1996 pour héberger le personnel. Les travaux ne débuteront pas avant 1986 dans la région de Matagami.

L'entrée en service des neuf centrales s'effectuera successivement entre 1990 et 1996. Cependant, cet échéancier pourrait être modifié selon une décision gouvernementale.

La Broadback choisie

Les ingénieurs de la SEBJ ont finalement opté pour l'aménagement de la rivière Broadback alors que toutes les études précédentes favorisaient la construction de centrales sur la Rupert inférieure.

D'après la SEBJ, l'aménagement de la Broadback présente moins de problèmes techniques et environnementaux tout en étant plus économi-

que. Cette option a également l'avantage d'augmenter sensiblement la puissance du complexe.

Ce nouvel agencement des centrales permettra de générer un potentiel énergétique de 44 milliards de kilowatt-heures par année tout en envahissant un territoire de 122.710 kilomètres carrés.

Turbines en surface

Dans leurs rapports, les experts de la SEBJ proposent l'aménagement de sept centrales sur le cours inférieur de la rivière Broadback. Ces centrales seront installées en surface à cause de leur faible hauteur de chute d'eau.

Ces groupes de turbine-alternateur sont conçus en fonction d'un débit maximal de 2.945 mètres cubes à la seconde et d'un facteur d'utilisation de 76 pour 100. On n'exclut pas la possibilité de suréquiper ces centrales en prévision de la forte demande d'électricité en hiver. Dans cette optique, la SEBJ augmenterait le nombre de turbines tout en modifiant l'agencement des centrales afin d'obtenir un facteur d'utilisation de 63 pour 100.

Deux autres centrales d'une puissance totale de 670 mégawatts seront

Un chroniqueur du Soleil est blâmé par le Conseil de presse

QUÉBEC (PC) — Le Conseil de presse a blâmé un chroniqueur du quotidien Le Soleil, M. Pierre Champagne, d'avoir mal informé le public tout en mettant en doute l'intégrité de la Sûreté du Québec à la suite d'un incident impliquant son frère et un policier.

Cette affaire, qui avait suscité une plainte de la part du caporal Egidio Lemay, de la SQ, remonte au 30 mai 1979 alors que M. Louis Champagne, frère du journaliste du Soleil, était intercepté par la SQ dans le parc des Laurentides.

M. Champagne aurait déclaré au policier qu'il "avait des contacts avec la presse et que des zélés comme lui, il s'en occuperait" et c'est à partir de la version de son frère que le journaliste Pierre Champagne a fait référence à l'incident dans ses chroniques des 13 juin, 17 juillet et 24 octobre 1979.

Le journaliste a alors jeté du discrédit sur la SQ et en particulier sur le caporal Lemay (en mentionnant seulement son numéro matricule cependant), selon le jugement du Conseil de presse, en parlant de "Kid la gâchette", en établissant un parallèle

entre les animaux du parc (originaux) et les policiers.

Le caporal Lemay a dénoncé les articles qui laissaient croire, d'après lui, qu'il fut prêt à abuser de la force nécessaire dans l'exercice de ses fonctions.

M. Pierre Champagne, qui a plaidé la satire pour se défendre, ne visait plutôt qu'à venger son frère, a affirmé le policier.

Dans son examen, le Conseil de presse blâme d'abord le chroniqueur d'avoir retenu seulement la version de son frère dans son premier article et d'avoir voulu passer son message sur le désarmement des policiers.

"Le Conseil considère également que les professionnels de l'information doivent éviter, tant par le ton que par le vocabulaire qu'ils emploient, de travestir les événements de façon à leur donner une signification qu'ils n'ont peut-être pas et qui peuvent ainsi laisser planer des malentendus qui risquent de discréditer les personnes ou les groupes auprès de l'opinion publique.

"Or, dans le présent cas, il est apparu au Conseil que vos chroniques, tant par le ton, les insinuations et les

interprétations qu'on y retrouve, ont pu avoir comme effet de fausser la perception du public vis-à-vis de l'événement décrit, donc de le mal informer, tout en mettant en doute l'intégrité de l'ensemble des membres de la SQ et plus particulièrement, celle du policier en question, même si vous avez pris la précaution de ne l'identifier que par son numéro matricule", écrit le Conseil.

Ce dernier ajoute qu'il aurait mieux valu que M. Pierre Champagne obtienne la version du policier avant de faire part de l'incident dans le journal.

"Vous vous seriez mis vous-même à l'abri de la critique du plaignant à l'effet que vous auriez profité de votre tribune pour faire état d'un incident qui vous touchait de près", conclut le Conseil de presse.

La Quotidienne
(tirage de jeudi)
5-5-3

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS 647-3233 REDACTION 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Valier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limiteé. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

le mot du jour

Mal assise

On abuse joliment dans l'emploi des adjectifs. Après les handicaps auditifs et les paralysiques cérébraux, on a maintenant les chaises dentaires. A quand les sofas psychiatriques et les lits cardiaques?

Pierre BELLEAU

nos magasins seront fermés, mardi le 1er juillet,
Fête de la Confédération.

vente jours d'été



jupe « portefeuille » en denim

rég. \$24.

19.99

jupe ligne A, surpiquées, ceinturée, p.m. denim
blouse poly/coton, plis sur l'épaule, manches longues,
rose, bleu, écru p.m.g. blouse col brodé 9.99



vente de T-shirts

rég. \$8.

3.99

T-shirts pur coton, encolure en V ou ronde,
manches courtes, couleurs assorties p.m.g.

vente de lingerie

rég. jusqu'à \$13.

6.99

jupons-combinaisons, demi-jupons,
camisoles... en nylon, avec ou sans
dentelle, couleurs de base ou teintes
« mode » telles que fuchsia, royal...
tailles assorties

shorts de sport

« Topher » rég. \$9.

5.99

en coton, taille élastique,
liseré contrastant
bleu royal, blanc, rouge, vert
6 à 14

vente de robes

rég. jusqu'à \$45.

19.99

robes chemisier, T-shirt, soleil...
toutes coupées dans des tissus
frais et légers, tailles et couleurs
assorties

Anarchie dans...

(Suite de la première page)

personnes diplômées en électrolyse.

Poileuses, poiluses

Actuellement, l'anarchie la plus totale règne dans ce champ d'activité.

On y fait des affaires d'or.

Cinquante-deux pour cent des femmes, d'après Mme Roy, seraient affligées de poils indésirables qui hérissent les endroits les plus imprévisibles de leur anatomie: il n'y a pas que le poil sur la langue... Il y a le poil au menton, sur la lèvre supérieure, sur un mamelon, qui défient les canons de l'esthétique féminine. Mais, précise-t-elle, les problèmes de pilosité prennent chez certaines femmes une ampleur considérable qui fait qu'elles ne relèvent plus de l'esthétique, mais de la médecine, particulièrement de l'endocrinologie.

Les femmes atteintes vont trop souvent s'adresser à des charlatans, signer des contrats fort onéreux pour une éradication de leur pilosité indésirable. Elles se retrouvent souvent sans poil, mais brûlées, barbes de cicatrices et bien sûr, le portefeuille plus léger. Ou encore toujours poilues, et dépressives. Car, dans une société de femmes glabres des aiselles aux mollets, la femme poilue est la cible des quolibets.

Les femmes elles-mêmes décrivent en ces termes leur "déviante" selon la gravité de leur état: "J'ai comme un duvet", disent les moins atteintes. C'est le premier stade. "J'ai du 'oeil"

le", disent les autres. C'est le second stade. Plus gravement hirsutes, elles diront: "Je suis poilue..." "Je suis poilue..." Cas infiniment plus grave: "Je suis poileuse..."

Les marchands du temple

Il y a des "poils en or". Il en coûte un dollar par unité pour les faire enlever... précise Mme Roy. Généralement, toutefois, on peut payer de \$5 à \$50 par heure pour se faire épiler.

Cette pratique est généralement purement commerciale. Une pseudo-technicienne, comme on en trouve à tous les coins de rues, pourra s'acharner des heures durant, contre un problème relevant de la médecine.

Mme Roy, qui dirige elle-même une clinique qualifiée de "paramédicale", réclame qu'un ménage soit fait dans cette ménagerie, et qu'on chasse une fois pour toutes les marchands du temple.

Elle cite une école de Québec recrutant une nouvelle clientèle d'électrolystes en ces termes: "Une dernière chance vous est donnée de devenir électrolyste dans la province de Québec. Nous n'accepterons à partir de la date de cette lettre que... 35 nouvelles personnes stagiaires (juste ce qu'il faut pour écouler entièrement notre stock d'appareils d'électrolyse neufs)..."

Il existe une gamme d'appareils divers (à pince, électrocoagulateurs à aiguille, etc.). Leur coût varie. Comme les techniques: sans douleur... sans

contact avec la peau, etc. Le plus souvent, il suffit d'acheter un appareil et de subir quelques heures d'entraînement pour devenir électrolyste diplômé. (Dans un cas, l'appareil coûtait \$575, le stage durant de 90 à 100 heures.)

Dans un autre cas, l'appareil se vendrait jusqu'à \$4.000 et on ferait miroiter des revenus de \$200.000 par année, dit Mme Roy.

Mme Roy, qui a fondé en 1970 l'Association d'électrolyse paramédicale, multiplie actuellement les pressions pour que ce dossier soit pris en considération par le gouvernement.

Jusqu'ici, ses démarches n'ont obtenu qu'un accueil mitigé. Elle est appuyée dans cette campagne auprès des pouvoirs publics, par des endocrinologues et dermatologues mont-réalis.

Récemment, Mme Roy faisait tenir, par télégramme, ses requêtes au premier ministre du Québec, Ti-Poil en personne.

Jusqu'ici, les activités des "chasseurs de poil" n'ont pas fait l'objet de suffisamment de plaintes pour que l'Office de protection du consommateur prenne en main ce dossier. Il semble, affirme-t-on à l'office, qu'il n'y ait pas là de pratique illégale et que la publicité soit conforme aux services généralement offerts. S'il y a matière à plaintes, c'est plutôt du côté de la qualité professionnelle — qu'il faudrait se tourner, ce qui n'est pas du ressort de l'office.



la maison
simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.